



Projet de renouvellement urbain du quartier de Beaubreuil

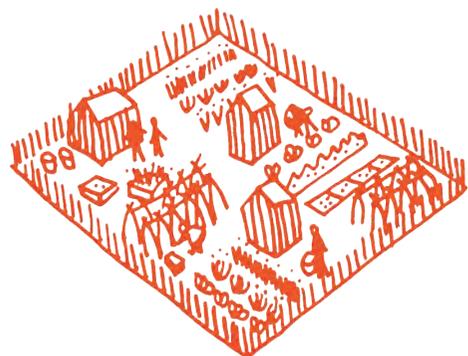
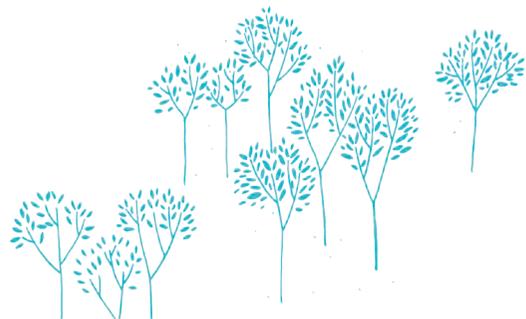
Bilan de la concertation préalable
du 1er juin au 1er octobre 2021



Conception : CapaCités / Peuples des villes - Limoges Métropole, Direction du renouvellement urbain - Janvier 2022
Crédits photos : © Limoges Métropole, page de garde © Arnaud Deplagne, autres crédits indiqués sur chaque photo
Crédits dessins : © Fannie Loget



Sommaire



Introduction	4
A. Contexte de la concertation préalable réglementaire	
B. Le quartier et les grandes orientations du projet	
I. Objectifs et modalités de la concertation	11
A. Le cadre de la concertation	
B. La méthodologie de la concertation	
• L'information du public sur la concertation	
• Le recueil de l'expression	
• La participation : les différents temps organisés	
II. La concertation préalable en quelques chiffres	18
III. Synthèse et analyse qualitative des contributions recueillies	20
A. Mobilités et circulations	
B. Équipements et services	
C. Espaces publics et espaces verts	
D. Immeubles et logements	
E. Participation des habitants	
Conclusion	34
A. Synthèse générale	
B. Préconisations et perspectives	
Annexes	36

Introduction

A. Contexte de la concertation préalable réglementaire

Le renouvellement urbain, c'est le fait de **reconstruire la ville sur elle-même** et ainsi transformer des quartiers afin de les rendre plus attractifs et répondre à des problématiques de logement, de cohésion sociale, d'écologie ou encore d'économie.

En France, l'État a confié la mission du renouvellement urbain à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

En 2003, un premier « Programme national pour la rénovation urbaine » (PNRU) a été lancé. Ce PNRU prenant fin, il est apparu nécessaire de poursuivre l'action. L'État a donc mis en place un « **Nouveau programme national de renouvellement urbain** » (NPNRU).

La loi de Programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 donne le cadre de ce programme. Sur notre territoire, l'ANRU le supervise, Limoges Métropole le pilote et le met en œuvre aux côtés de la Ville de Limoges et des bailleurs sociaux (Limoges habitat et Noalis).

Cette démarche s'inscrit plus largement dans le cadre du Contrat de Ville qui répond à la fois aux problématiques urbaines, sociales et économiques. En effet, ce contrat

traduit l'ensemble des politiques publiques (éducation, emploi, sécurité, transport, etc.) en actions dans les quartiers prioritaires, les coordonne pour améliorer les conditions de vie et réduire les inégalités territoriales et sociales.

Dans le cadre du NPNRU, baptisé localement « **Quartiers en mieux** », quatre quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) ont été retenus à Limoges : Les Portes Ferrées, le Val de l'Aurence Nord, le Val de l'Aurence Sud et Beaubreuil.

La concertation préalable menée en 2021 concerne ces deux derniers quartiers, reconnus d'intérêt national par l'ANRU, et le présent bilan porte spécifiquement sur le quartier de Beaubreuil, hors secteur Fabre d'Eglantine qui doit faire l'objet de nouvelles propositions (clause de revoyure) courant 2022.

Pourquoi une concertation préalable ?

Les projets de l'envergure de « Quartiers En Mieux » vont avoir pour effet de modifier en profondeur la vie quotidienne et le cadre de vie des habitants. Ils nécessitent à ce titre d'y associer les personnes directement impactées à travers **une concertation préalable** à part entière.

Cette phase constitue une étape dans le processus de concertation globale de la population tout au long du projet qui va s'étendre jusqu'à l'horizon 2030. Elle fait suite à des actions déjà engagées en phase



d'étude de programmation urbaine :

- Diagnostics en marchant et échanges divers qui ont permis d'analyser les usages et perceptions des habitants,
- Ateliers avec les acteurs, conseillers citoyens et de quartier qui ont permis de fonder les bases solides d'une dynamique de participation, de partager les objectifs et contraintes du projet et de former les habitants afin de les associer plus concrètement sur les phases de maîtrise d'œuvre - conception.

Comment la concertation préalable a-t-elle été menée ?

Limoges Métropole s'est appuyée, au travers de la Direction du NPNRU, sur les associations **CapaCités et Peuples des villes** pour mener cette concertation préalable. Cette équipe a été complétée par Mr Makengo Nantua dans le cadre d'un emploi en insertion. Habitant de l'un des quartiers concernés par le renouvellement urbain, ce dernier a enrichi l'équipe grâce à sa connaissance fine du territoire et des habitants et a participé pleinement à leur mobilisation.



À Limoges,
4 quartiers sont concernés
par ce programme :
Beaubreuil, les Portes Ferrées
et le Val de l'Aurence
Nord et Sud.

Plan du NPNRU Limoges Métropole - Quartiers en Mieux

Cette concertation préalable s'est déroulée du **1er juin au 1er octobre 2021, soit 4 mois**, comme prévu dans la délibération afférente.

Et après ?

Dans le cadre de cette concertation, des échanges ont eu lieu et des avis ont été formulés, donnant lieu à ce bilan. Ce bilan fera l'objet d'une **présentation en Conseil communautaire, puis sera mis à disposition du public**. Les enseignements tirés de cette concertation serviront à la poursuite du projet. Ils permettront de nourrir le travail de conception des projets et les études préalables aux travaux à conduire.

La concertation préalable sera suivie par d'autres temps forts en phase de conception, de travaux et de réception des chantiers.



- Un taux de chômage important : 43 %. Une insertion professionnelle parmi les plus faibles des QPV de Limoges
- Moins de 4 personnes sur 10 occupent un emploi contre 6 sur 10 dans l'agglomération. Ce taux d'emploi est le plus faible après celui de La Bastide.
- Les femmes de ce quartier cumulent le plus faible taux d'activité des femmes dans les QPV et la plus grande précarité de l'emploi derrière le quartier des Coutures.
- 1 habitant sur 2 vit sous le seuil de pauvreté

B. Le quartier et les grandes orientations du projet

Le portrait de Beaubreuil aujourd'hui :

- Le plus peuplé des quartiers prioritaires de Limoges. Population : 5 640 habitants* (au sein du QPV**)
- Un quartier vaste. Superficie : 75 ha impactés par le NPNRU

- 2 190 logements dont 86 % de logements sociaux caractérisés par la présence de grands logements
- Une population jeune : une très forte présence des 15 - 24 ans, la plus forte des QPV** de Limoges (42 % de la population a moins de 25 ans)
- Un vieillissement néanmoins significatif de la population du quartier
- Le plus familial des QPV de Limoges (la taille moyenne des ménages est la plus élevée avec 2,6 personnes par ménage)



Plan schématique du périmètre et des différents secteurs de Beaubreuil, extrait du dossier de concertation

* Recensement 2013 © INSEE

** Quartier de la Politique de la Ville



Orientations stratégiques du projet urbain - extrait du dossier de concertation

en 2014. Revenu médian : 1010 € / mois***

- Un tissu associatif riche et dynamique
- Un quartier multiculturel.

+ Ses atouts

- Quartier d'entrée de ville, très accessible, Beaubreuil est connecté directement à

*** Source FiloSoFi 2014, revenu disponible (net) par unité de consommation

l'autoroute A20 par deux échangeurs.

- Doté d'une très bonne desserte, avec de nombreux axes routiers secondaires, renforcée par les transports en commun, notamment la ligne 10 qui relie le quartier au centre-ville de Limoges.
- Situé au sein de vastes zones d'activités et d'emplois (Parc d'activités nord), d'espaces naturels majeurs (bois et parcs), et d'équipements à fort rayonnement (Zénith, Parc des Expositions, L'Aquapolis...)
- Un poids de population et une localisation similaires à une commune de première couronne comme Feytiat ou Couzeix
- Une forte dotation en équipements publics et une offre commerciale structurée par le centre commercial La Coupole, permettant un fonctionnement autonome
- Un habitat constitué à la fois de lotissements pavillonnaires et d'immeubles collectifs permettant une relative mixité sociale
- Des espaces publics généreux et paysagés
- Une vie associative et culturelle dynamique

- Ses faiblesses

- Un quartier qui reste enclavé et isolé au milieu de plusieurs secteurs qui se développent à proximité (Family Village,

la Grande Pièce ou encore ESTER), sans lien ni complémentarité.

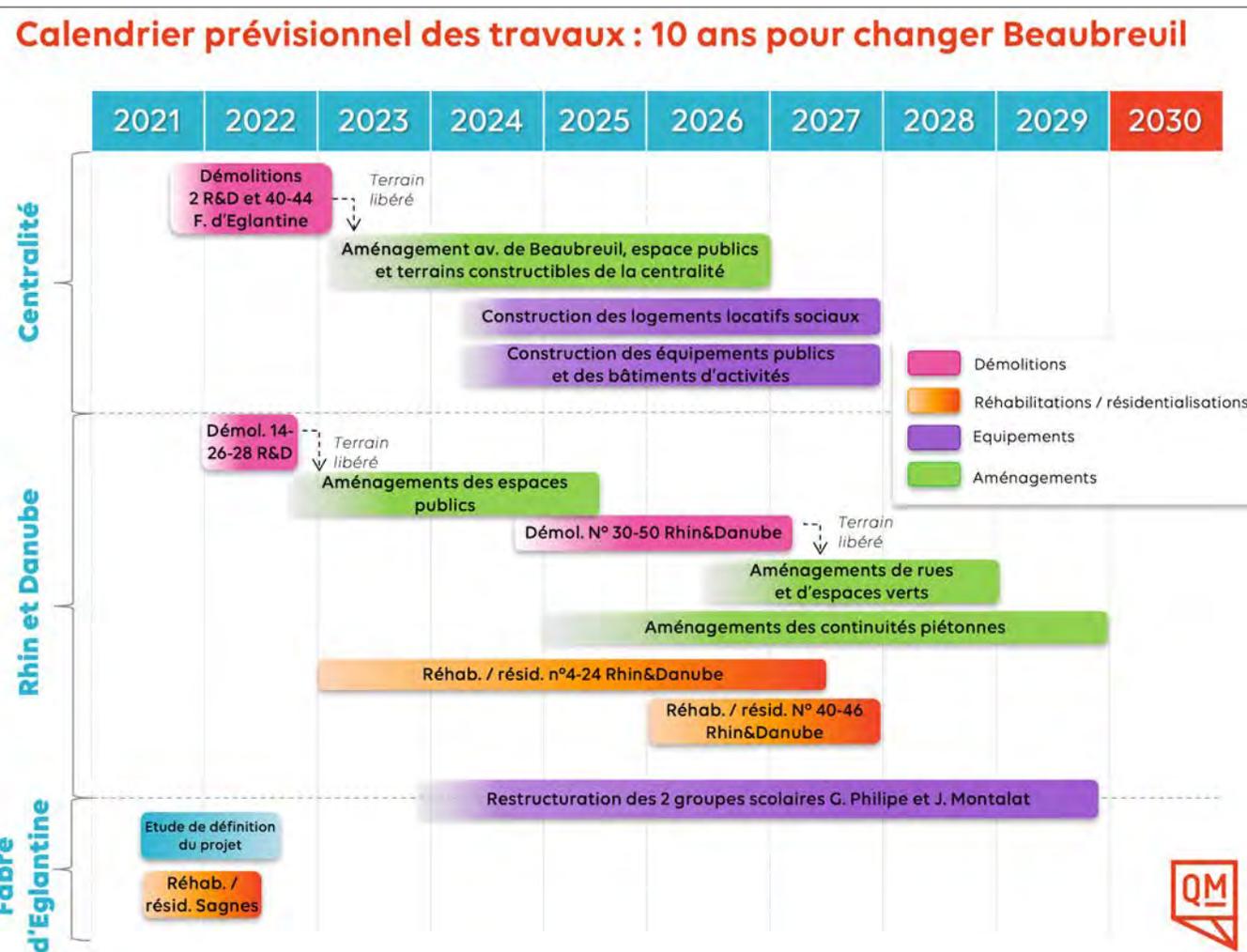
- Des voies qui enclavent le quartier et un maillage secondaire peu lisible (en impasses)
- De l'habitat collectif et individuel regroupé et dégradé
- Des équipements difficiles d'accès et pour certains, vieillissants
- Des espaces verts peu aménagés, discontinus avec une omniprésence du stationnement

➔ L'ambition de Quartiers en Mieux pour Beaubreuil est donc de passer d'une cité fracturée aux services dispersés à un quartier-parc unifié et relié à la ville, offrant tous les atouts d'une petite ville arborée, connectée aux zones d'emplois.

Le secteur Fabre d'Eglantine à Beaubreuil fera l'objet d'un projet urbain modifié, actuellement en étude, le présent document concerne donc uniquement le secteur Rhin et Danube et l'avenue de Beaubreuil.

Deux grandes orientations stratégiques fondent le projet :

- **Créer un espace public central, fédérateur et emblématique** permettant, d'une part, de **réunifier le quartier autour de l'avenue de**



Calendrier prévisionnel extrait du dossier de concertation qui sera actualisé au fur et à mesure de l'avancée des études de conception et des travaux, et après l'intégration du secteur Fabre d'Eglantine (clause de re-royure 2022)

Baubreuil et d'autre part, de l'ouvrir sur la ville et le parc d'activités nord.

Cette première orientation implique de regrouper, moderniser et développer des

équipements et des services permettant de renforcer la mixité fonctionnelle de Beaubreuil.

Il s'agit également de proposer une offre

qualitative en matière de transports en commun (déploiement du BHNS – Bus à Haut Niveau de Service – et de lignes complémentaires structurantes) ainsi que de grandes continuités piétonnes et paysagères.

Cette orientation sera notamment concrétisée par :

- La démolition du 2 rue Rhin et Danube et des 40, 42 et 44 allée Fabre d'Eglantine pour constituer la centralité
- L'aménagement d'une vaste esplanade publique permettant de relier les deux secteurs du quartier et de pacifier l'avenue de Beaubreuil, organisant les correspondances entre les lignes de transports en commun restructurées
- Le regroupement de certains services et équipements municipaux (bibliothèque, antenne mairie...) au sein d'un nouvel équipement public
- La création d'une Cité de l'emploi et de l'entrepreneuriat
- La construction de logements locatifs sociaux destinés aux jeunes actifs et aux seniors
- La constitution d'un pôle d'activités intégrant notamment la création d'une cour artisanale.

● **Développer le concept de quartier-parc**

à taille humaine et équipé, permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants et de favoriser l'arrivée de nouvelles populations.

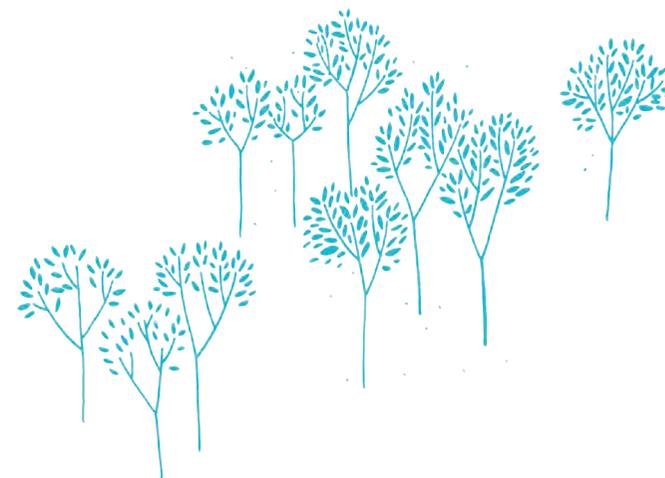
Cette seconde orientation consistera à mener une action forte en matière d'habitat (dé-densification de l'habitat social et création de nouvelles formes d'habitat). Il s'agira également de valoriser l'offre de services notamment de proximité (équipements scolaires) et d'aménager des espaces publics et résidentiels à dominante végétale.

Cette orientation sera notamment concrétisée par :

- L'aménagement du cœur d'îlot pour offrir un grand espace de fraîcheur par reboisement et création d'une aire de jeux pour enfants
- L'aménagement d'une clairière événementielle (spectacles, installations éphémères...)
- L'aménagement d'un espace de rencontre avec aire de pique-nique et de détente sur le pôle Sanfourche, en lisière pavillonnaire
- La modernisation du groupe scolaire Gérard Philipe
- La création de nouvelles rues pour définir des îlots plus petits, désenclaver le cœur

d'îlot et desservir les futurs logements. Et le réaménagement d'allées piétonnes arborées selon deux axes nord-sud reliant les différents équipements (allées G. Philipe et M. Proust)

- Le prolongement et réaménagement de l'allée M.Proust (actuellement en impasse) jusqu'à la nouvelle rue desservant le Secours Populaire
- La réhabilitation et résidentialisation des immeubles de Limoges habitat rue Rhin et Danube : entrées du n° 4 au n° 12, du n° 16 au n° 24, ainsi que les n°40, 42 et 46.
- La création de nouveaux logements en accession (libre et sociale) et en locatif privé sur les franges pour attirer de nouveaux habitants.



Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain sur Limoges mobilise des investissements d'un **montant global de 238 Millions d'€ H.T., soit 268 Millions d'€ T.T.C.**

Pour Beaubreuil, l'enveloppe investie sur le quartier représente à ce stade **75,1 M€ H.T.** (soit 87 M€ T.T.C.), répartis comme suit : 25,3 M€ de l'ANRU, 21,4 M€ de la Ville de Limoges, 11,4 M€ de Limoges Métropole, 12 M€ du bailleur Limoges habitat, 3,1 M€ du bailleur Noalis et 1,9 M€ d'autres co-financeurs (Banque des territoires, ANCT...).



© Arnaud DEPLAGNE

I. Objectifs et modalités de la concertation

Les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation ont été fixés par Limoges Métropole.

A. Le cadre de la concertation

En application de l'article **L 103-2.4 du Code de l'Urbanisme**, le Conseil Communautaire a acté par **délibération en date du 22 septembre 2020 modifiée le 17 novembre 2020**, l'ouverture de la concertation préalable des projets de renouvellement urbain des quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence Sud, poursuivant les objectifs suivants :

- **Inform**er la population sur les objectifs des deux projets de renouvellement urbain, portés par Limoges Métropole et ses partenaires,
- **Décrire** les orientations stratégiques et la nature des actions envisagées et ce, dans toutes les thématiques (habitat, espaces publics, mobilité, équipements, ...),
- **Recueillir l'avis et les attentes des habitants** en la matière, en vue de

leur prise en compte dans les phases ultérieures de mise en œuvre des projets.

Ainsi, la concertation préalable a pour but **d'associer les habitants, les acteurs locaux et toutes les personnes concernées, afin que toutes et tous soient informés du projet et qu'ils puissent amender, affiner et consolider les grandes orientations** du projet d'aménagement qui seront mises en œuvre ensuite.

B. La méthodologie de la concertation

Conformément aux délibérations de septembre et novembre 2020, différentes modalités de concertation ont été mises en place pour l'information, le recueil de l'expression et la participation du public. Celles-ci ont toutes été respectées et même complétées.

L'information du public sur la concertation

La diffusion des informations relatives au lancement et à la mise en œuvre de la concertation préalable a été réalisée à travers :

- La publication de l'avis préalable à la concertation (annonce légale publiée

dans Le Populaire le 17 mai 2021) ;

- La publication d'articles dans le magazine communautaire *Le Métropol* mais aussi dans le magazine municipal *Vivre à Limoges* ;
- La publication d'articles sur les canaux d'information digitaux/numériques : site Internet et pages de réseaux sociaux de Limoges Métropole, mais aussi ceux de la Ville de Limoges et de Limoges habitat ;
- Des appels, sms et mails d'invitation aux temps de concertation envoyés aux personnes s'étant inscrites dans la liste de contacts ;
- La publication d'articles dans la presse.

L'ensemble de ces parutions est à retrouver en annexe.



Extraits de différentes sources presse papier et en ligne publiées en 2021 : le Métropol, Vivre à Limoges, réseau social Limoges Métropole

Les informations relatives au projet de renouvellement urbain de Beaubreuil ont été diffusées grâce :

- à la mise à disposition du dossier de concertation, au siège de Limoges Métropole (19 rue Bernard Palissy 87000 Limoges), à la mairie de Limoges (9 place Léon Betoulle 87000 Limoges), et à l'antenne mairie de Beaubreuil (4 allée Fabre d'Eglantine 87000 Limoges),
- à la mise en ligne sur le site internet de Limoges Métropole du dossier de concertation.

Les dossiers ont également été mis à disposition du public :

- à l'agence nord de Limoges Habitat (38 rue Rhin et Danube 87280 Limoges) ;

- à la Bfm Beaubreuil 1 Pl. de Beaubreuil 87280 Limoges
- sur le site internet de la Ville de Limoges,
- lors des différents temps de rencontre et d'ateliers détaillés dans la partie participation.



Photographie © Limoges Métropole - Sabine Massé et Extrait du registre public de concertation

le 11/06/21:
 Après avoir consulté le registre nous sommes contre le projet de toucher aux arbres et au terrain central de l'avenue de Beaubreuil. Ayant à l'esprit de chaque côté il est hors de question de nous enlever cette nature. Quand au casaque de visibilité, il faudrait tondre la pelouse plus souvent, au lieu d'attendre 60 cm de haut ou alors il faut faire faire devant la mairie.
 Merci de demander à être contacté pour

Le recueil de l'expression

Plusieurs modalités de recueil de l'expression ont été mises en place :

- la mise à disposition de registres de concertation au siège de Limoges

Métropole, à la mairie de Limoges et à l'antenne mairie du quartier de Beaubreuil ;

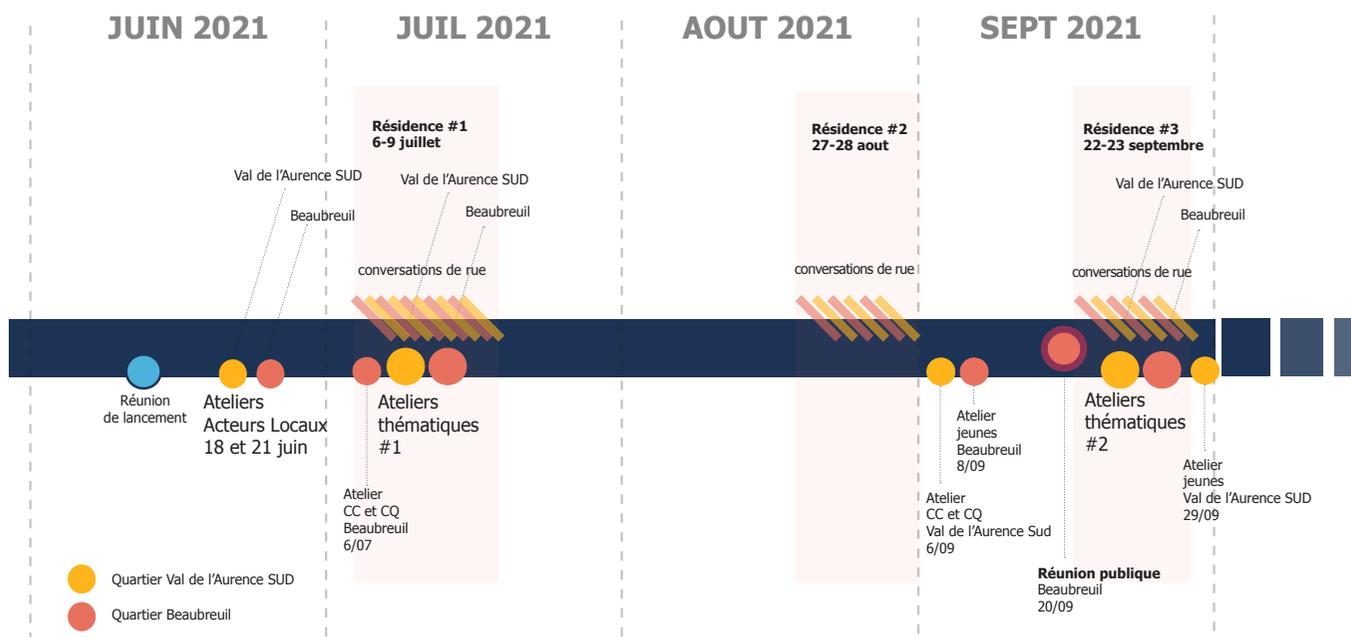
- la création d'une adresse mail dédiée au projet pour recueillir les observations des habitants concertationbeaubreuil@limoges-metropole.fr ;



Affichage accompagnant le dossier de concertation



En ligne - site internet de la Ville de Limoges



Planning des temps forts menés dans le cadre de la concertation réglementaire

- les différents temps de rencontre et d'ateliers détaillés dans la partie participation.

La participation : les différents temps organisés

La participation des habitants, des acteurs et des usagers du quartier dans le cadre de la concertation a été organisée en trois sessions de résidences ponctuées de temps de rencontres et d'ateliers.

Cette méthodologie a été construite dans

l'optique de permettre aux habitants et acteurs de chaque quartier d'accéder aux informations relatives aux projets, de pouvoir s'exprimer en confiance, de partager leur expertise d'usage et ainsi de faire évoluer le projet.

Des supports variés ont été proposés afin de faciliter l'expression des habitants et de formuler leurs questionnements et propositions pour le projet.

L'organisation de l'écoute, du dialogue et de l'échange ont permis de veiller à ce que chaque habitant, association, professionnel trouve sa place.

Un dispositif de concertation vivant au rythme du quartier

- Les conversations de rue :

Au cœur de Beaubreuil, plusieurs sessions de conversations de rue ont été organisées (juillet, août et septembre). L'objectif était d'arpenter les rues et parcs du quartier afin de rencontrer les habitants avec plusieurs panneaux mobiles pour échanger autour du projet.

Ces temps ont été animés dans les zones de commerce ou de rencontre, sur les cheminements quotidiens, dans les squares et les aires de jeux pour enfants ou à proximité des équipements sociaux et culturels fortement fréquentés.

Sur les panneaux mobiles étaient présentés le calendrier, les plans et les orientations principales du projet ainsi qu'une vue aérienne du quartier, fertilisant les échanges et les discussions. Grâce à sa souplesse et son caractère informel, le dispositif des conversations de rue a l'avantage de limiter les potentielles gênes liées à la prise de parole en public et de faciliter l'expression des personnes. De nombreux constats et propositions sont issus de ces multiples temps d'échanges.

Sur le marché de Beaubreuil, la tenue d'un stand d'information du projet a permis la discussion. Véritable moment d'effervescence dans chacun des quartiers, le marché permet de rencontrer de nombreuses personnes éloignées des centres de décision et des temps classiques de concertation.

- Une réunion publique :

Le **20 septembre 2021, une réunion publique a été organisée au Centre culturel municipal Jean Moulin**. Cette réunion avait pour objet de présenter les orientations, faire réagir les présents, et d'informer sur la première phase de démolition d'immeubles de logements sociaux rue Rhin et Danube (modalités et calendrier).

- Les ateliers de concertation :

En juillet, une session de deux ateliers de présentation du projet a été organisée à Beaubreuil. Le parvis de la poste et du centre commercial La Coupole avait été choisi comme centre névralgique du quartier. Cette situation a permis aux personnes de passage au centre commercial n'ayant pas eu l'information en amont, de pouvoir se joindre en toute simplicité aux participants de l'atelier. Stéphanie Dumarquez, directrice



Réunion publique du 20 septembre 2021 © Limoges Métropole - Sabine Massé

du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain a présenté les orientations principales du projet en traçant sur une vue aérienne du quartier, les enjeux principaux au fur et à mesure de leur récit. Après un temps de questions-réponses, les participants répartis sur 3 espaces différents se sont ensuite exprimés sur ces orientations, et ont élaboré des propositions sur trois

thématiques principales : les enjeux de relogement et de démolition des immeubles - en présence du bailleur social Limoges habitat -, les espaces publics à partir d'images de références, et enfin les mobilités et circulations avec notamment la question des transports en commun, du BHNS, et de son parcours.

En septembre, une nouvelle session d'ateliers de concertation a été organisée au sein de l'Espace Marcel Proust à Beaubreuil. Lors de ces ateliers, après un rapide rappel des orientations du projet de renouvellement urbain, les échanges ont été organisés en petits groupes de 8 à 10 personnes sur les thématiques suivantes : les équipements publics et lieux d'activité ; les mobilités et circulations, la place de la voiture et du piéton ; les espaces publics et espaces verts. Par thème, une série de questions permettait à chaque groupe de lancer les discussions et invitait les personnes à faire des propositions :

- Équipements publics et lieux d'activités :
 Quel service public ou privé manque-t-il sur le quartier ? De quel service y aurait-il besoin ? Proposez un ou deux lieux d'activité ou de création innovants.

- Mobilités et circulations :

Quels sont les parcours que vous effectuez à pieds, à vélo ou en voiture ? Quelles améliorations souhaiteriez-vous voir sur ces parcours ? Donnez un avantage et un point d'attention sur la nouvelle ligne de bus et les nouveaux espaces dédiés aux bus dans le quartier.

- Espaces publics et espaces verts :

Une nouvelle aire de jeux pour enfant et un jardin sont aménagés sur le quartier. Proposez 3 éléments majeurs qui devront les composer. Proposez 3 activités qu'il serait souhaitable d'y développer.

Les habitants se sont fortement mobilisés pour participer à ces ateliers et être force de

propositions.

Un travail majeur avec des acteurs locaux moteurs et engagés

Plusieurs rencontres et temps de travail ont été construits avec les acteurs locaux. Ceux-

Beaubreuil **COMMENT CONCERTER SUR LE PROJET DE RÉNOVATION URBAINE DE BEAUBREUIL**

⇒ **3 sujets prioritaires à travailler dans le cadre de la concertation sur le projet urbain ?**

- * Pre voir un endroit pour les femmes de Toute ages (sport etc...)
- * Piscine, city stade, espace barbecue. (accès)
- * Espace pour les 18-25 ans (activités, sorties, dynamique)

⇒ **3 points d'attention à avoir sur la mise en place du projet sur le quartier ?**

- * Le logement (la difficulté de reloger les locataires dans leur quartier)
- * La route entre 12 et 16 à revoir (trop proche des logements)
- * Garder les espaces verts (pas la même erreur que la bastide)

⇒ **Quel rôle du conseil de quartier et du conseil citoyen sur le projet ?**

- * Faire remonter les infos et les redescendre
- * Donner notre point de vue.

ci ont une fine connaissance de leurs publics, du quartier et des enjeux que présente le projet de renouvellement urbain pour leur travail quotidien. En juin, la concertation préalable a donc débuté par un premier atelier avec les principaux acteurs locaux du quartier de Beaubreuil afin de leur présenter les orientations du projet urbain, de faire émerger leurs préoccupations et celles des habitants et enfin de préparer collectivement les temps de concertation à venir. Ce travail collectif a permis d'identifier : les sujets prioritaires à travailler dans le cadre de la concertation, les points d'attention à avoir sur la mise en place du projet dans le quartier, le rôle de chacun en tant qu'acteur de terrain dans le cadre du projet de renouvellement urbain. Les contributions des acteurs locaux ont également permis d'engager des partenariats pour la suite de la démarche (atelier jeunes, diffusions des dates des prochaines rencontres avec les habitants, sujets à travailler) et ont été intégrées aux comptes rendus.

Les conseillers citoyens et conseillers de quartiers ont également été mobilisés dans le cadre de la concertation. Une rencontre spécifique réunissant conseil citoyen et conseil de quartier de Beaubreuil a été organisée le 6 juillet avec un temps



Conversations de rue sur le marché de Beaubreuil en juin et aout 2021 © Peuples des Villes/CapaCités

de présentation synthétique du projet par Limoges Métropole puis un échange permettant de réagir sur ces orientations et d'identifier les sujets centraux à aborder. Plusieurs questions ont permis de lancer les discussions :

- Quels sont les 3 sujets prioritaires à travailler dans le cadre de la concertation sur le projet urbain ?
- Quels sont les 3 points d'attention à avoir sur la mise en place du projet sur le quartier ?



- Quel est le rôle du conseil de quartier et du conseil citoyen sur le projet ?

Les participants aux ateliers ont insisté sur la nécessité de diffuser l'information et de poursuivre la concertation préalable après ce premier temps. Ces acteurs majeurs du quartier ont participé à la diffusion de l'information et à l'implication des habitants.



Travail sur plan - Atelier jeunes du 8 septembre 2021
© CapaCités / Peuples des villes



Les ateliers jeunes : l'implication d'habitants concernés et inventifs

Le **8 septembre**, un atelier jeunes a été construit en partenariat avec les éducateurs de l'association ALSEA (Association Limousine de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte) qui ont permis de mobiliser des jeunes de Beaubreuil. La rencontre s'est déroulée au club de boxe sur le secteur Rhin et Danube à Beaubreuil. Ces jeunes ont été force de propositions autour des enjeux de circulations et de mobilités. À l'aide d'un plan et d'un calque, ils ont pu échanger autour du projet et repérer à partir de leurs déplacements quotidiens, l'évolution du quartier. Les enjeux de relogement liés aux démolitions ont également été au centre des échanges.



Atelier du 23 septembre 2021 © Peuples des Villes/CapaCités

II. La concertation préalable en quelques chiffres

200
Personnes

ont participé à un ou plusieurs temps d'échange ou de travail sur le quartier de Beaubreuil

1 371 vues

c'est le nombre de fois où la page du site internet de Limoges Métropole relative à la concertation préalable a été consultée

5 contributions

écrites dans les registres mis à disposition des habitants de Beaubreuil

1 mail

à l'adresse concertationbeaubreuil@limoges-metropole.fr

une **100**^{aine}
d'habitants

a été rencontrée lors des **conversations de rue de juillet, août et septembre** qui ont permis de tenir des **discussions informelles** pour échanger autour du projet de renouvellement urbain **dans l'espace public**.

2 sessions d'ateliers de concertation
autour du projet

une **20**^{aine}
d'habitants

s'est mobilisée lors des **ateliers du 8 juillet** pour s'informer et poser des questions sur le projet.

une **40**^{aine}
d'habitants

a participé à **l'atelier du 23 septembre** pour contribuer au projet et donner des idées et des recommandations en fonction de plusieurs thématiques

une **10**^{aine}
d'habitants

et une **20**^{aine}
de responsables
associatifs et
d'acteurs
institutionnels

présents à la **réunion publique de Beaubreuil le 20 septembre**

une 15^{aine} de conseillers citoyens et de conseillers de quartier

mobilisés pour un atelier spécifique le 6 juillet ouvert aux conseils citoyens et conseils de quartier

7 associations et collectifs d'acteurs locaux du quartier

étaient représentés lors de **l'atelier acteurs locaux du 21 juin** : l'association Beaubreuil Vacances Loisirs (BVL), la Maison des droits de l'Homme, le Secours Populaire, Beaub FM, le directeur du centre social municipal. Ont également été rencontrés lors d'une réunion spécifique le 29 juin, les responsables de l'agence de Limoges habitat, les chargées du logement, les gardiens d'immeubles mais aussi les médiateurs de prévention de la Ville de Limoges.



Atelier de concertation à l'espace Marcel Proust le 23 septembre 2021 © Peuples des Villes/CapaCités

- La présence de l'équipe de CapaCités et Peuples de villes lors de différents temps, en pied d'immeuble ou sur les marchés, a permis à des personnes ne se rendant pas aux réunions publiques ou aux ateliers, ou contraintes par leur calendrier, de s'exprimer. Ces personnes se sentaient plus libres d'échanger en tête à tête avec l'équipe de la concertation.
- Les temps les plus mobilisateurs ont été les ateliers collectifs de septembre menés au sein du quartier dans un lieu repère et facile d'accès pour les habitants.

A. Mobilités et circulations

Les constats recueillis lors des conversations de rue et des ateliers

Sur le secteur Rhin et Danube, l'aménagement de nouvelles voies pour les voitures au cœur du quartier inquiète.

Le quartier, habitué à des espaces totalement piétons et réservés aux modes doux est considéré comme un lieu sécurisé, et surtout les enfants qui y jouent.

Le **besoin d'espaces réservés aux piétons**, séparés des voitures, pour se balader, se reposer, et être en sécurité à proximité des écoles est souvent évoqué lors des échanges. Ainsi les futures traversées de voitures interpellent les habitants qui s'inquiètent pour la sécurité des enfants et pour la tranquillité aux abords des logements.

Les **cheminements piétons au cœur du quartier** entourés d'espaces verts sont appréciés et le besoin de clarifier les aires de stationnement est aussi partagé. Il est plusieurs fois remarqué que les stationnements gênants des voitures altèrent la tranquillité du quartier, l'usage des espaces verts et la circulation.

La **création du BHNS est appréciée par les habitants** rencontrés qui, pour certains, rencontrent souvent des difficultés pour se



Atelier de concertation devant la poste le 8 juillet 2021 © Limoges Métropole - Mathieu Fontaine

déplacer avec les lignes 10 et 20 existantes. Le bus 10 notamment, qui est régulièrement emprunté, ne passe pas assez souvent et ne dessert que l'avenue de Beaubreuil qui est parfois éloignée du lieu d'habitation.

La suppression de certains passages ou arrêts, même de manière exceptionnelle (vacances, travaux) engendre de véritables difficultés pour les habitants sans voiture. Que ce soit dans le quartier prioritaire ou pour les personnes habitant le quartier pavillonnaire.

« Quand un bus est supprimé et qu'il ne passe pas, ça pénalise beaucoup les personnes âgées. »

« Quand les lignes passent en horaires de vacances scolaires, on doit s'adapter pour continuer à aller au travail. »

Les propositions construites lors des ateliers

- **Conserver le cœur de quartier piéton**, pacifié et avec des modes de déplacements doux et lents uniquement.

- **Favoriser les liaisons piétonnes et vélos en cœur de quartier** et sur l'avenue de Beaubreuil.

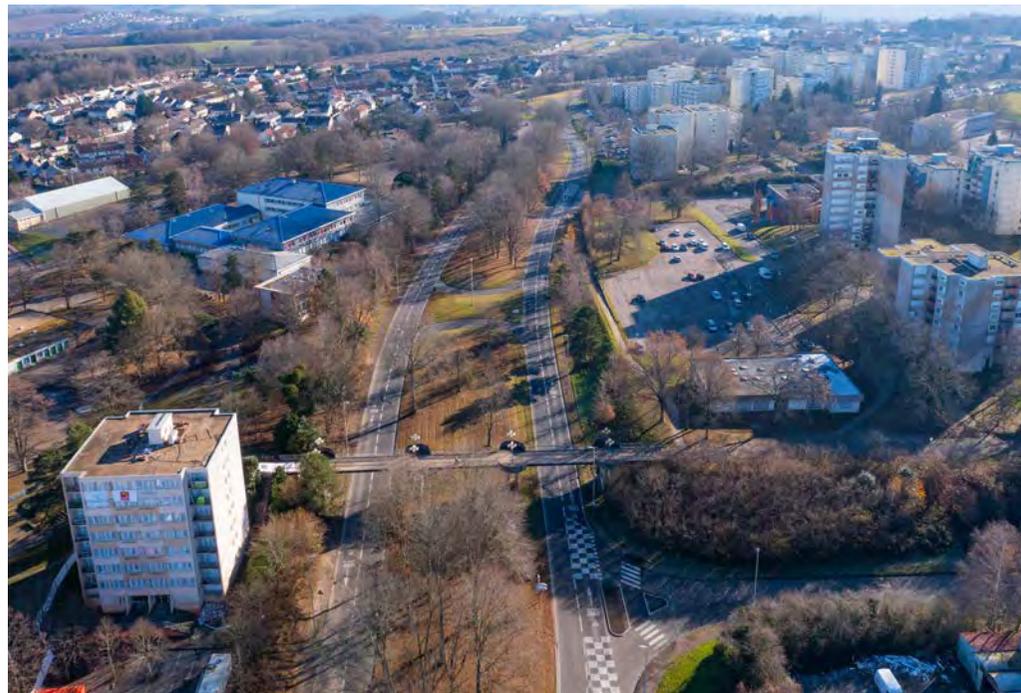
- **Les rues en cœur du secteur Rhin et Danube**, proposées dans le projet ont été remises en question du fait de :

- La proximité avec les aires de jeux, risque pour les enfants et nuisances,
- La coupe des arbres que la création de ces rues entraînerait,
- La proximité avec les fenêtres des rdc et 1ers des immeubles aux alentours, qui impliquerait des nuisances importantes pour les habitants
- La topographie du site.

- **Veiller à l'entretien des trottoirs**, des passerelles et des différents cheminements (cheminements boueux en cas de pluie et peu accessibles).

- **Conserver la passerelle mais en modifier le revêtement** afin de la rendre praticable en toute saison et réparer les barrières et garde-corps.

- **Procéder à un diagnostic des besoins en stationnement** afin de les réorganiser et les conserver à proximité des immeubles. Prévoir des espaces de stationnement spécifiques



© Arnaud Deplagne

pour les scooters et vélos. Empêcher le stationnement sauvage (notamment par des arbustes).

- **Déplacer les marquages au sol des passages piétons** afin de les placer à distance des arrêts de bus et ainsi limiter les risques.

Augmenter la fréquence de passage des bus 10 et 20.

- **Assurer les dessertes** du CHU, du centre-ville, du Family Village, de Rilhac-Rancon et de Beaune-Les Mines.

- **Assurer la propreté dans les transports en commun.**

- **Créer des arrêts de bus** à proximité de la zone pavillonnaire.

- **Prévoir le passage du BHNS par la rue Rhin et Danube** pour ne pas obliger les habitants à marcher 1km pour atteindre l'avenue de Beaubreuil.



Retours de Limoges Métropole sur cette thématique

Les propositions relatives aux mobilités au sein du quartier ont été élaborées au vu d'enquêtes sur les déplacements quotidiens, des demandes faites régulièrement sur le sujet, de l'observation du stationnement, etc. **La création de rues proposée sur le secteur Rhin et Danube peut toutefois évoluer** ; les remarques sur la **nécessité d'un secteur pacifié, sécurisé, seront donc prises en compte pour redéfinir les espaces piétons et les espaces réservés aux véhicules limités au strict nécessaire.**

Un relevé du stationnement a été réalisé sur Beaubreuil (places totales disponibles, places réellement occupées selon les heures, et jours, ...). La **place du stationnement dans le quartier sera clarifiée par la résidentialisation envisagée des logements sociaux** : il s'agit d'attribuer des parkings à chaque entrée, d'en limiter l'accès pour les non-résidents, de définir un nombre de places en cohérence avec le nombre de logements de l'immeuble. Du stationnement public le long des rues complètera l'offre au vu des enquêtes réalisées, des aménagements interdiront l'accès des véhicules aux espaces piétons.

Le **réseau de transports en commun va évoluer, notamment avec le déploiement de la ligne A du BHNS** (qui emprunte l'avenue de Beaubreuil), pour proposer aux habitants de Beaubreuil des liens facilités vers les communes de Rilhac-Rancon, le Palais-sur-Vienne, le secteur de Beaune-les-Mines, vers le secteur du Family village, du parc d'activités Limoges Nord, du secteur d'Uzurat, ainsi que vers le centre-ville et le CHU (<https://mobilites.limoges-metropole.fr/>).

Des **correspondances seront également facilitées** via le Pôle d'échanges multimodal de la Bastide, accessible par trois lignes depuis Beaubreuil. Le BHNS aura une fréquence de passage de 6 à 10 minutes. Les **autres lignes verront leur fréquence améliorée et l'amplitude horaire en journée élargie.**

Ces lignes seront en correspondance sur l'avenue de Beaubreuil, avec une **station à proximité des services publics regroupés**. Certaines emprunteront la rue Rhin et Danube, la rue Montalat, rue des Sagnes... (cf. page 32 du dossier de concertation) pour continuer de desservir tous les secteurs du quartier.

B. Équipements et services publics

Les constats recueillis lors des conversations de rue et des ateliers

La suppression de la piscine a fortement marqué les habitants de Beaubreuil. Il s'agissait d'un équipement de loisir très fréquenté et le sentiment partagé est empreint d'amertume au vu de la suppression d'un lieu valorisant et rassemblant tout le quartier de Beaubreuil et au-delà.

La **création d'une nouvelle centralité a été très bien accueillie par les habitants de Beaubreuil**. Ils pointent souvent le besoin de **maintenir le niveau de services de proximité et de petits commerces** et notamment de conserver le petit pôle commercial au centre du secteur Rhin & Danube. En effet, ce petit centre au cœur de Rhin et Danube est très précieux pour beaucoup d'habitants du quartier qui espèrent un maintien de la pharmacie, mais également une amélioration de l'offre et une rénovation des bâtiments.

Les **associations, dont les locaux sont situés dans la maison des associations de Fabre d'Eglantine, expriment de fortes attentes envers le projet**. Parfois mal adaptés aux



Atelier de concertation à l'espace Marcel Proust le 23 septembre 2021 © Peuples des Villes / CapaCités

activités de l'association notamment au public âgé, les locaux de la maison des associations présentent de vraies difficultés. C'est aussi sur l'ambiance du quartier que les associations partagent leurs inquiétudes : la question de la **sécurité et de la tranquillité est évoquée**.

Les propositions construites lors des ateliers

- **Retrouver certains commerces** disparus comme la boulangerie.
- **Installer un restaurant de type fast-food** sur

Retours de Limoges Métropole sur cette thématique

L'offre de services, notamment de santé, est en cours de réflexion. Des échanges avec les professionnels de santé ont permis de cerner les besoins et des hypothèses de création d'une nouvelle maison médicale sont à l'étude pour attirer d'autres praticiens. La **demande de maintenir une offre sur le secteur Rhin et Danube est intégrée à cette démarche.**

La maison des associations actuellement allée Fabre d'Eglantine sera démolie dans le cadre du programme. Ainsi, des hypothèses de **relocalisation d'associations sont étudiées pour maintenir un service rendu aux habitants.** Une **espace polyvalent à l'usage des habitants** est également à l'étude dans le cadre des services situés sur la centralité.

Quant au centre social municipal, ayant connaissance d'une demande forte en matière d'activités à destination des adolescents notamment, il développera une **offre pour les jeunes qui se mettra en place à l'été 2022, et étudie la possibilité de locaux provisoires à proximité du pôle jeunesse Sanfourche** (secteur Rhin et

Danube) dans l'attente d'un emplacement définitif.

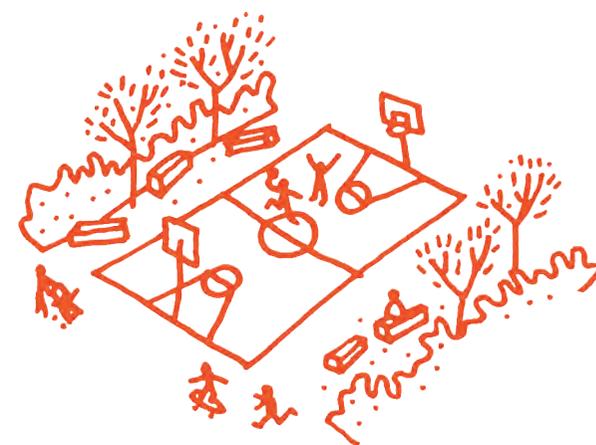
Pour les accès au numérique, **l'antenne mairie labellisée « France services » facilitera les démarches en ligne.** De plus, un **conseiller numérique sera recruté au sein de la Cité de l'emploi et de l'entrepreneuriat**, qui regroupera la mission locale, les structures d'insertion et d'emploi, de formation, ainsi qu'un service d'accompagnement des entrepreneurs de l'agglomération (création et développement d'activités) dans un même bâtiment, sur la centralité. **Une expérimentation sera toutefois lancée en 2022 sur le secteur Fabre d'Eglantine.**

Une « **cour artisanale** » complètera le dispositif d'accompagnement vers l'emploi en déployant des **locaux à destination des artisans, sous forme de location attractive.**

Des réflexions sont également lancées sur des **locaux de petite surface pour des commerces d'hyper proximité ou des artisans accueillant du public**, en location à durée limitée, permettant de tester une activité ou de la mettre en route. Il s'agit dans un premier temps de définir plus précisément le besoin, les conditions d'accès pour assurer la faisabilité de la proposition.



Atelier de concertation du 23 septembre 2021
2021 © Limoges Métropole - Sabine Massé



C. Espaces publics et espaces verts

Les constats recueillis lors des conversations de rue et des ateliers

Les **jardins partagés** sont trop peu nombreux pour certains habitants qui proposent d'en créer de nouveaux, éventuellement en remplacement des immeubles démolis.

« On ne sait pas ce que l'on peut faire sur certains espaces et sur d'autres on n'a pas de liberté. »

Un manque de définition des usages sur certains espaces se fait ressentir.

« Avant il y avait des arbres alignés au niveau de la maison des associations, ils ont tous été rasés, ça permettait aux personnes de se retrouver à l'ombre l'été, d'attacher un hamac. Les différentes communautés se retrouvaient pour pique-niquer à l'ombre. »

Les aires de jeux pour les enfants sont parfois dégradées ou ont été supprimées sans être remplacées. Aujourd'hui, il semble qu'il **manque des espaces pour les enfants dans le quartier ou que ces espaces ne sont pas réparés régulièrement et sont donc désertés quand ils deviennent dangereux**. Le manque de jeux pour les enfants de moins de 6 ans est notamment pointé du doigt. L'aire de

jeux d'Uzurat est citée comme référence par des mamans rencontrées sur le secteur Rhin et Danube.

La suppression de certains arbres centenaires, préoccupent également plusieurs habitants qui ont partagé leur sentiment d'une démarche à rebours des enjeux environnementaux actuels.

Les propositions construites lors des ateliers

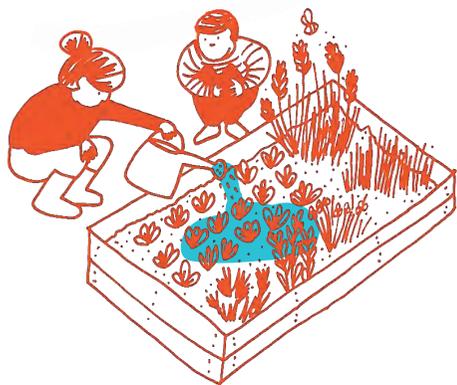
- **Développer davantage de jardins familiaux**, de jardins partagés et de jardins pédagogiques.
- **Créer des espaces verts et arborés** pour la promenade et l'agrément avec une gestion



Atelier de concertation devant la poste le 8 juillet 2021
© Peuples des Villes/ CapaCités

collective.

- **Travailler avec les gestionnaires** (bailleur, ville, communauté urbaine) et les habitants les questions sur la gestion des espaces extérieurs
- **Créer une esplanade pour une piscine mobile l'été**
- **Placer des boîtes à livres dans le quartier**
- **Installer des bancs publics** (en bois classiques) et des assises de convivialité
- **Installer plus d'éclairage public**
- **Construire une esplanade et des terrasses devant les locaux d'activités** de la centralité pour créer un espace de rencontre et de déambulation.



Retours de Limoges Métropole sur cette thématique

L'ambition pour Beaubreuil est de **constituer un « quartier parc », à savoir des logements variés insérés dans un grand réseau de végétation, relié aux espaces naturels** que sont la vallée de la Mazelle, le bois de la Bastide, la vallée de l'Aurence, les espaces agricoles près d'Ester...

Limoges Métropole, avec l'appui de structures spécialisées en agriculture urbaine et le soutien de la Ville de Limoges, va **développer plusieurs sites de plantation à but alimentaire, reliés les uns aux autres pour former un véritable parcours nourricier au sein du quartier.** Ainsi, **autour d'un jardin pédagogique**, la réflexion sera poussée avec l'aide des habitants et acteurs du quartier pour définir les productions et la forme de collaboration appropriée pour entretenir, faire vivre et grandir différents espaces plantés (jardin partagé, verger, haies fruitières, carrés potagers...).

Au delà de cette démarche, les **espaces publics seront fortement plantés pour créer des îlots de fraîcheur et accompagner tous les cheminements piétons.** Le mobilier et équipements de ces espaces seront définis avec les habitants en phase conception.

Dans le cadre du réaménagement des espaces publics également, les **aires de jeux** ne seront pas oubliées et feront l'objet là encore d'un **dialogue avec les habitants** pour en définir les usages, tranches d'âge, mobilier d'accompagnement, points de vigilance, lieu d'implantation... de la même manière que pour les espaces de convivialité.

Enfin, une **place publique sur la centralité est prévue pour relier les équipements** (antenne mairie, cité de l'emploi, médiathèque...); lieu de rencontre au pied des services publics et au cœur des équipements scolaires, elle pourra notamment accueillir le marché une fois par semaine. L'ensemble des cheminements piétons et cyclistes sera aménagé pour être praticables par toutes et tous, sécurisés et visibles.



D. Immeubles et logements

Les constats recueillis lors des conversations de rue et des ateliers

Dans le cadre des premiers relogements de l'allée Fabre d'Eglantine et de Rhin et Danube, une **forte attente est exprimée sur les aménagements qui vont remplacer les bâtiments démolis.**



© Arnaud Deplagne

Dans l'ensemble, très peu de personnes rencontrées connaissent les raisons des démolitions, favorisant parfois la circulation de rumeurs.

Certains habitants s'étonnent du nombre de relogements et questionnent la possibilité de reloger autant de monde sur le quartier car beaucoup d'entre eux ne souhaitent pas s'en éloigner.

La connaissance du quartier au quotidien et les réseaux d'entraide tissés entre habitants en font un lieu de résidence que certains souhaitent conserver, malgré le relogement. En effet, pour nombre d'entre eux, la proximité de leur famille et de la communauté à laquelle ils appartiennent font du quartier un secteur duquel ils ne veulent pas s'éloigner.

La crainte du relogement et de la "dispersion" de certaines communautés et des réseaux de sociabilité les plus proches est partagée par certains habitants rencontrés sur le marché et sur le secteur Rhin et Danube.

Les propositions construites lors des ateliers et les points de vigilance

Les informations et précisions concernant les processus de démolition, leurs justifications, leur phasage et le processus de relogement ont été apportées par le biais de cette concertation mais elle n'a touché qu'une

partie de la population et cette dynamique de diffusion de l'information semble à poursuivre.

Une pétition a été créée par plusieurs habitants du 32 rue Rhin et Danube refusant le processus de démolition du fait notamment du manque d'informations et de la crainte de devoir quitter le quartier lors de leur relogement.

Maintenir le lien avec les habitants et les acteurs locaux semble une véritable nécessité tout au long des différentes phases à venir du projet.



Retours de Limoges Métropole sur cette thématique

Limoges Métropole répondra au collectif portant la pétition contre le processus de démolition.

Information sur le parcours de relogement : **un guide du relogement a été distribué lors des ateliers de concertation.** Il présente les étapes depuis l'annonce de la démarche de relogement aux locataires jusqu'à l'emménagement dans un nouvel habitat. Il est remis à chaque personne concernée, par son bailleur social.

Les démolitions de logements sociaux s'avèrent nécessaires pour changer l'image du quartier, permettre à de nouvelles formes d'habitat de se développer, de créer des ensembles de logements plus petits, et facilement identifiables et adressables, créer des rues ou chemins piétons pour accéder plus aisément aux équipements, aux commerces, aux stations de bus... **L'information sur le devenir du quartier va se poursuivre au travers des temps d'échanges réguliers** organisés par Limoges Métropole, à destination des habitants, des conseils citoyens, des associations, des professionnels du quartier, etc. La présente concertation est un préalable, une première étape dans la diffusion des informations et les contacts à tisser avec chacun.

La participation citoyenne est en effet un aspect fondamental des projets de renouvellement urbain. Limoges Métropole et ses partenaires mettront donc en place **différents temps d'échanges, d'information et de co-construction chaque année**, en fonction des phases de projet (réflexion, conception, réalisation, gestion...) et des types d'aménagement (résidentialisation, jeux, aires sportives, jardins, place, abords des écoles...).



E. Participation des habitants

Les constats recueillis lors des conversations de rue et des ateliers

Des besoins de précision sur le calendrier sont exprimés, notamment à propos des déménagements, des démolitions et des constructions.

Un sentiment de défiance est partagé par certains habitants envers la mairie ou la communauté urbaine, et envers les pouvoirs publics en général. En effet, du fait d'expériences précédentes de rénovation et de leur vie quotidienne dans le quartier, de nombreux habitants sont dubitatifs quant à l'intérêt d'un dialogue avec la municipalité ou la métropole et ses effets. La démarche de concertation ne serait pour certains qu'une obligation sans réelle volonté d'écoute et d'implication des habitants dans le projet.

Cette défiance est souvent plus fortement exprimée chez les personnes dont les bâtiments vont être démolis et qui n'ont pas eu d'informations sur le projet avant leur relogement. Le sentiment de délaissement du quartier par les collectivités a été renforcé par la suppression de la piscine, équipement public majeur, comme



Atelier de concertation à l'espace Marcel Proust le 23 septembre 2021 © Peuples des Villes / CapaCités

mentionné précédemment, mais également par la fermeture du centre social associatif B58.

Par ailleurs, plusieurs habitants partagent le constat suivant :
Si aucun projet de fond - et notamment social - n'accompagne ces modifications physiques du quartier, le bâti pourrait se détériorer

rapidement et le quartier n'évoluerait pas. **Les collectivités auraient ainsi largement intérêt à activer plusieurs leviers complémentaires au renouvellement urbain.**

« C'est bien beau de changer les murs. L'important ce n'est pas vraiment une nouvelle couche de peinture ou des nouveaux immeubles même si l'intention est

louable car certains sont vraiment délabrés. Mais les problèmes resteront les mêmes. Une personne sur deux vit sous le seuil de pauvreté. On a supprimé petit à petit tous les services publics de proximité. Il n'y a plus de commissariat, on a enlevé la piscine, on a supprimé les associations en laissant décrépiter leurs locaux. »

Les propositions construites lors des ateliers

- **S'appuyer davantage sur les conseils citoyens et les associations du quartier** afin de permettre la diffusion des informations sur le projet et de faciliter les retours des habitants.
- **Permettre aux conseillers citoyens et de quartier d'assister aux réunions** de prises de décision dans un rôle représentatif.
- **Proposer des outils facilitant l'appropriation du projet** par les habitants (maquettes, images de références par exemple).
- **Retravailler les programmations du centre social municipal et du centre culturel avec les habitants** pour qu'elles correspondent aux besoins du quartier, avec une attention sur les activités de partage entre les différentes cultures représentées dans le quartier.



Petit guide du conseiller citoyen réalisé pour Quartiers en mieux et distribué à l'occasion des ateliers

Retours de Limoges Métropole sur cette thématique

Les **conseils citoyens sont invités à chaque comité d'orientations stratégiques du Contrat de ville**. Un point régulier y est fait sur le programme de renouvellement urbain. La demande d'être présent lors d'autres séances de prises de décision concernant les quartiers sera étudiée. Des **séances d'information plus générale seront régulièrement organisées dans le quartier pour permettre à chacun de comprendre, d'anticiper, de participer à chaque phase de ce projet d'une dizaine d'années**.

Les services de la police (nationale et municipale) et de médiation sont mobilisés pour **renforcer leur présence sur le quartier. La création d'une antenne de commissariat est également à l'étude**.

De plus, les structures et personnes investies sur le quartier seront **associées à la co-construction des espaces publics, à la définition des besoins sur les équipements, comme initié lors de cette phase de concertation**.

...suite :

Les **formes et les sujets varieront au cours du programme** : cafés-projet en pied d'immeuble, ateliers de conception avec des architectes, urbanistes, paysagistes, test d'usage de mobilier urbain, préfiguration d'espaces de repos, de sport et de convivialité, définition des cheminements piétons les plus intuitifs, journées de sensibilisation au transport en commun, au vélo, au tri des déchets...

La réalisation de maquette est également envisagée pour permettre une meilleure compréhension de l'évolution du quartier.

Enfin, afin de retracer **l'histoire et la mémoire du quartier, les habitants seront mobilisés** autour de collecte de témoignage, d'objets, de photos, de leur valorisation artistique et de leur diffusion au plus grand nombre (vidéo, exposition, spectacle, œuvre collective...).



Atelier de concertation devant la poste le 8 juillet 2021 © Peuples des Villes/ CapaCités

Conclusion

A. Synthèse générale

La concertation préalable sur le projet de renouvellement urbain de Beaubreuil a permis, grâce aux différents temps de rencontre et de travail mis en œuvre, d'aborder principalement les enjeux suivants :

- Les usages et l'aménagement des espaces publics ;
- L'offre de services à la population ;
- La gestion de l'attente (la vie pendant le chantier, l'utilisation transitoire d'espaces en friches...);
- La place de la nature en ville, la place de l'eau, de l'agriculture urbaine ou d'autres thèmes pouvant donner lieu à des réflexions sur l'écologie urbaine, la transition énergétique, l'éducation à l'alimentation ;
- L'offre de mobilités dans le quartier (accès aux transports en commun, mobilités douces, cheminements piétons, circulations voitures...).

La constitution d'un véritable « quartier parc » à travers sa dédensification et la diversification de l'habitat a suscité chez les participants de **nombreuses propositions d'aménagement de jardins et espaces publics.**

L'amélioration de l'offre de services dans le quartier répond à un besoin communément exprimé et est défendue avec conviction par Limoges Métropole.

Les **grandes évolutions relatives aux mobilités sont plébiscitées par les habitants et usagers du quartier qui ont été force de proposition pour assurer le lien entre Beaubreuil, la ville et les zones d'emplois.**

Enfin, les participants à la concertation habitant sur le secteur Rhin et Danube ont été vigilants au **maintien de la qualité de leur cadre de vie** et ont notamment proposé une **redéfinition des espaces piétons et routiers afin de pacifier et sécuriser leur quartier.**

Aucune contribution n'est de nature à remettre en cause les orientations et objectifs généraux du projet de renouvellement urbain de Beaubreuil. A contrario, les propositions formulées pourront nourrir les prochaines étapes de mise en œuvre de ce

projet.

B. Préconisations et perspectives

Démolitions et relogements

À Beaubreuil, l'attachement au quartier et même au secteur de vie (Rhin et Danube ou Fabre d'Eglantine), aux liens sociaux qui s'y sont développés, parfois depuis plus de 30 ans, ainsi que les habitudes quotidiennes, font de la perspective d'un départ un véritable enjeu auquel il faudra veiller. **Un point de vigilance spécifique, à partager avec les différents bailleurs, est ainsi à apporter auprès des locataires souhaitant rester sur le quartier.**

Retours d'expériences

Les projets de renouvellement urbain comme envisagés à Beaubreuil et au Val de l'Aurence Sud ne sont pas nouveaux ni sur le plan national, ni à Limoges.

Ces opérations mises en œuvre localement il y a quelques années et livrées récemment ont marqué certains des habitants aujourd'hui concernés dans ces quartiers.

Il serait donc intéressant de pouvoir **s'appuyer davantage sur les retours d'expériences des projets réalisés sur**

le territoire mais aussi dans d'autres intercommunalités afin de pouvoir en tirer les enseignements nécessaires à la réalisation de Quartiers en mieux.

Une mobilisation à entretenir et à valoriser

Il apparaît qu'une partie des habitants rencontrés dans l'espace public a manifesté un intérêt certain pour les évolutions à venir de leur quartier, ces habitants se sont **fortement mobilisés** lors des ateliers de juillet et surtout septembre (pour rappel une soixantaine d'habitants au total).

Les **jeunes** (filles et garçons) mobilisés par l'association ALSEA ont eux aussi montré un **besoin de suivre le projet et de compter dans les échanges autour de celui-ci.**

Enfin, les **conseillers de quartier et conseillers citoyens ont répondu présents aux invitations de Limoges Métropole et se sont positionnés comme relais précieux auprès des habitants.**

Ces différentes mobilisations qui ont été observées durant les quatre mois de la concertation règlementaire sont à valoriser avec soin afin de **maintenir le lien de confiance que les habitants et acteurs locaux peuvent tisser avec les institutions.**

Si certains manifestent une certaine défiance ou mécontentement face au projet, il est surtout attendu des personnes présentes aux ateliers de la considération, une écoute sincère et utile.

Il s'agira donc de **travailler ces liens tout au long du projet, avec une information continue et avec des rencontres permettant le dialogue et la construction collective.**

Encore une fois, il s'agit d'une étape dans la démarche globale de participation des habitants qui accompagne Quartiers en Mieux.



Conversations de rue dans le secteur Rhin et Danube © Peuples des Villes / CapaCités

Annexes

Délibérations approuvant les modalités de la concertation.....	37
Publications informant de la mise en œuvre de la concertation préalable	40
• Annonce légale	
• Invitation des conseillers de quartier	
• Affiches / flyers	
• Magazines périodiques	
• Sites internet	
• Réseaux sociaux	
Communiqués et articles de presse	47
Contributions écrites	51
• Contributions registre papier	
• Contributions mail	

Délibérations approuvant les modalités de la concertation

LIMOGES METROPOLE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 20100H1 avec 0 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 22/09/2020
Objet : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain - Lancement de la concertation publique des projets de renouvellement urbain de Beaubreuil et Val de l'Aurence sud

Nature : Délibérations

Matière : Domaines de compétences par thèmes - Politique de la ville-habitat-logement

Date de télétransmission : 01/10/2020 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : 99_DE-087-248719312-20200922-20100H1-DE-1-1_1.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telimo.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 087

Accusé de Réception

Identifiant de l'acte : 087-248719312-20200922-20100H1-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 01/10/2020



LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt le mardi vingt-deux septembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole - Communauté urbaine, légalement convoqué le 16 septembre 2020, par le Président, s'est réuni en séance publique salle d'assemblées de la Maison de la Région Nouvelle Aquitaine à Limoges, sous la présidence de Guillaume GUERIN, Président.

Franck DAMAY, Conseiller Communautaire, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaient présents :

M. Guillaume GUERIN, M. Bernard THALAMY, M. Emile-Roger LOMBERTIE, M. Gilles BEGOUT, M. Fabien DOUCET, M. Gilles TOULZA, Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD, M. Jean-Luc BONNET, Mme Emilie RABETEAU, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, M. Pascal ROBERT, Mme Sarah GENTIL, M. Philippe JANICOT, Mme Sylvie ROZETTE, M. Vincent LEONIE, M. Claude COMPAIN, Mme Julie LENFANT, Mme Marie-Eve TAYOT, M. François POIRSON, M. Jacques ROUX, M. Marc BIENVENU, Mme Samia RIFFAUD, M. Alexandre PORTHEAULT, M. Claude BRUNAUD, M. Pascal THEILLET, M. Jean-Yves RIGOUT, M. Vincent JALBY, M. Joël GARESTIER, M. Rémy VIROULAUD, M. Ludovic GERAUDIE, M. Serge ROUX, M. Franck DAMAY, Mme Martine BOUCHER, Mme Monique DELPI, M. Sébastien LARCHER, Mme Marie-Claude BODEN, M. Laurent LAFAYE, Mme Hélène CUEILLE, Mme Marie LAPLACE, Mme Corinne JUST, M. Denis LIMOUSIN, M. Gilbert BERNARD, M. Michel CUBERTAFOND, Mme Isabelle DEBOURG, M. Olivier DUCOURTIEUX, M. Jamal FATIMI, Mme Amandine JULIEN, Mme Geneviève LEBLANC, Mme Isabelle MAURY, Mme Nathalie MEZILLE, M. Thierry MIGUEL, Mme Nezhah NAJIM, M. Laurent OXOBY, M. Matthieu PARNEIX, M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, M. Vincent REY, Mme Corinne ROBERT, Mme Sarah TERQUEUX, Mme Patricia VILLARD, Mme Shérazade ZAITER, Mme Rhabira ZIANI BEY, M. Alain BOURION, Mme Pascale ETIENNE, Mme Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Mme Martine TABOURET, Mme Nadine BURGAUD, Mme Anne-Marie COIGNOUX

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

M. Gaston CHASSAIN donne pouvoirs à M. Laurent LAFAYE
M. Vincent BROUSSE donne pouvoirs à M. Guillaume GUERIN
M. Ibrahima DIA donne pouvoirs à Mme Sarah GENTIL
M. Jérémie EL DID donne pouvoirs à M. Olivier DUCOURTIEUX
Mme Nadine RIVET donne pouvoirs à M. Rémy VIROULAUD
Mme Gülsen YILDIRIM donne pouvoirs à M. Thierry MIGUEL

Absente :

Mme Sylvie BILLAT

L'ORDRE DU JOUR EST

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain - Lancement de la concertation publique des projets de renouvellement urbain de Beaubreuil et Val de l'Aurence sud

N° 13.1

Mme MAUGUIEN-SICARD Catherine, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2014-2024, programme lancé par l'Etat via la loi Lamy et prenant la suite du premier Programme de Renovation Urbaine (PRU), s'emploie à redonner attractivité aux quartiers les plus en difficulté par leur transformation et à favoriser la mixité sociale par l'intégration des enjeux liés à

l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale et l'environnement urbain, en faisant participer activement la population à sa définition et mise en œuvre.

Limoges Métropole pilote ce programme sur 4 quartiers, et coordonne particulièrement les projets sur les deux quartiers dits d'intérêt national, à savoir Beaubreuil et Val de l'Aurence sud, dont les modalités ont été présentées à l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) en décembre 2019 et sont à ce jour précisées (hors secteur Fabre d'Eglantine à Beaubreuil).

Le projet de Beaubreuil propose de constituer un « quartier parc » au cœur des zones d'emploi, fortement relié à son environnement et unifié autour d'une polarité animée. Les objectifs poursuivis sont de :

- créer une centralité permettant d'une part de réunifier le quartier et d'autre part de l'ouvrir sur la ville et le parc d'activités Limoges Nord par l'aménagement d'un espace public emblématique, le développement d'équipements permettant de renforcer la mixité fonctionnelle de Beaubreuil et par une offre qualitative en matière de transports en commun (le déploiement Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) et de lignes complémentaires);

- développer le concept de quartier-parc à taille humaine à travers une action forte en matière de dédensification, un habitat renouvelé et diversifié. Un quartier- parc également «équipé» à travers la valorisation de l'offre de services notamment de proximité (équipements scolaires), des espaces publics et résidentiels à dominante végétale.

Le projet du Val de l'Aurence sud ambitionne d'affirmer le quartier comme porte d'entrée majeure et identitaire de l'agglomération, connectée à la ville et à sa vallée, en poursuivant les actions déjà entreprises dans le programme de rénovation urbaine précédent. Les objectifs poursuivis sont de :

- constituer une porte d'entrée majeure et identitaire de l'agglomération à travers la trame verte, une bonne desserte en transports en commun (BHNS et lignes complémentaires) et des équipements de destination,

- renouveler l'attractivité résidentielle du grand quartier de l'Aurence en inscrivant l'urbanisation dans le paysage, en intervenant sur le cadre bâti, et en développant des services de proximité qualitatifs (scolaires en particulier) pour enrichir le quotidien des habitants, mais aussi peser positivement dans le choix résidentiel de nouveaux habitants.

Le projet d'avenant à la convention de renouvellement urbain signée en octobre 2019 permettant d'intégrer ces deux projets au programme global est en parallèle soumis à l'approbation du conseil communautaire.

LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE CONCERTATION

Conformément à l'article L. 103-2.4 du Code de l'Urbanisme, il y a lieu de consulter les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées sur les projets de renouvellement urbain.

A ce stade de définition des projets, la concertation préalable poursuivra les objectifs suivants :

- informer la population sur les objectifs des deux projets de renouvellement urbain, portés par Limoges Métropole et ses partenaires,

- décrire les orientations et la nature des actions envisagées et ce dans toutes les thématiques (habitat, espaces publics, mobilité, équipements, ...),

- recueillir l'avis et les attentes des habitants en la matière, en vue de leur prise en compte dans les phases ultérieures de mise en œuvre des projets.

MODALITES DE CONCERTATION

La procédure doit permettre l'information et l'expression de toute personne intéressée à ces projets de renouvellement urbain, c'est pourquoi il est prévu un dispositif reposant sur des outils de communication illustratifs et des temps d'échange.

La concertation se déroulera sur la commune de Limoges pendant quatre mois environ et débutera en octobre 2020. La concertation fera l'objet d'une publicité par voie de presse et d'affichage qui débutera 15 jours avant le démarrage de celle-ci. Il sera annoncé aux habitants les dates et modalités de concertation.

Au vu des objectifs poursuivis et décrits ci-avant, il est proposé au conseil communautaire d'approuver les modalités de la concertation suivantes :

- publication d'article(s) dans le magazine communautaire *Le Métropol*,
- publication d'article(s) sur les canaux d'information digitaux/numériques : site Internet et pages de réseaux sociaux de Limoges Métropole, reportage(s);
- organisation de réunion(s) ou d'atelier(s) participatif(s) à destination des habitants et des acteurs du quartier;
- mise à disposition, au siège de Limoges Métropole, en mairie de Limoges et antenne-mairie des deux quartiers, d'un dossier d'information du projet et tenue d'un registre destiné à recueillir les observations du public pendant toute la durée de cette concertation.

Le cas échéant, le public sera informé de la mise en œuvre éventuelle de modalités complémentaires.

Les actions d'information et de concertation se poursuivront tout au long du projet de renouvellement urbain.

A l'issue de la période de concertation, la communauté urbaine dressera un bilan des échanges et avis formulés, et décidera des suites à donner aux réflexions en cours. Ce bilan sera soumis au conseil communautaire et mis à disposition du public.

Le conseil communautaire décide :

- d'approuver les objectifs et les modalités de la concertation présentés ci-dessus pour ces projets de renouvellement urbain;
- d'approuver l'ouverture de la concertation préalable des projets de renouvellement urbain des quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence sud, au titre de l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme;
- d'imputer les dépenses liées à la mise en œuvre de cette concertation sur les lignes prévues à cet effet;
- d'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette procédure.

ADOPTE A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME
Guillaume GUERIN
Président Limoges Métropole
Communauté urbaine

Conformément au Code général des
Collectivités Territoriales
Formalités de publicité effectuées le
jeudi 01 octobre 2020

**EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt le mardi dix-sept novembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole - Communauté urbaine, légalement convoqué le 10 novembre 2020, par le Président, s'est réuni en séance publique à la Maison de la Région Nouvelle Aquitaine à Limoges, salle Gérard Vandembroucke, sous la présidence de Guillaume GUERIN, Président.

Hélène CUEILLE, Conseillère Communautaire, désignée au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Étaient présents :

M. Guillaume GUERIN, M. Bernard THALAMY, M. Emile-Roger LOMBERTIE, M. Gilles BEGOUT, M. Fabien DOUCET, M. Gilles TOULZA, Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD, M. Jean-Luc BONNET, M. Gaston CHASSAIN, Mme Emilie RABETEAU, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, M. Pascal ROBERT, Mme Sarah GENTIL, M. Philippe JANICOT, Mme Sylvie ROZETTE, M. Vincent LEONIE, M. Claude COMPAIN, Mme Julie LENFANT, Mme Marie-Eve TAYOT, M. François POIRSON, M. Jacques ROUX, M. Marc BIENVENU, Mme Samia RIFFAUD, M. Alexandre PORTHEAULT, M. Pascal THEILLET, M. Jean-Yves RIGOUT, M. Vincent JALBY, M. Joël GARESTIER, M. Rémy VIROULAUD, M. Ludovic GERAUDIE, M. Serge ROUX, M. Franck DAMAY, Mme Sylvie BILLAT, Mme Martine BOUCHER, Mme Monique DELPI, M. Sébastien LARCHER, M. Laurent LAFAYE, Mme Hélène CUEILLE, Mme Corinne JUST, M. Denis LIMOUSIN, M. Gilbert BERNARD, M. Vincent BROUSSE, M. Michel CUBERTAFOND, Mme Isabelle DEBOURG, M. Ibrahima DIA, M. Olivier DUCOURTIEUX, M. Jérémy ELDID, M. Jamal FATIMI, Mme Amandine JULIEN, Mme Geneviève LEBLANC, Mme Isabelle MAURY, Mme Nathalie MEZILLE, M. Thierry MIGUEL, Mme Nezha NAJIM, M. Laurent OXOBY, M. Matthieu PARNEIX, M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, M. Vincent REY, Mme Nadine RIVET, Mme Corinne ROBERT, Mme Sarah TERQUEUX, Mme Patricia VILLARD, Mme Gülşen YILDIRIM, Mme Shérazade ZAITER, Mme Rhabira ZIANI BEY, M. Alain BOURION, Mme Pascale ETIENNE, Mme Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Mme Martine TABOURET, Mme Nadine BURGAUD, Mme Anne-Marie COIGNOUX

Absent excusé représenté par un suppléant :

M. Claude BRUNAUD est représenté par Mme Nadège SENAMAUD

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

Mme Marie-Claude BODEN donne pouvoirs à M. Gaston CHASSAIN
Mme Marie LAPLACE donne pouvoirs à M. Gilles BEGOUT

L'ORDRE DU JOUR EST

Nouveau Programme National de Renouveau Urbain - Lancement de la concertation publique des projets de renouvellement urbain de Beaubreuil et Val de l'Aurence sud – Modification de la délibération n°13.1 du 22 septembre 2020

N° 20.1

Mme MAUGUIEN-SICARD Catherine, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

Le Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) 2014-2024, programme lancé par l'Etat via la loi Lamy et prenant la suite du premier Programme de Renouveau Urbain (PRU), s'emploie à redonner attractivité aux quartiers les plus en difficulté par leur transformation et à favoriser la mixité sociale par l'intégration des enjeux liés à l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale et l'environnement urbain, et activement la population à sa définition et mise en oeuvre.

REÇU EN PREFECTURE
le 09/12/2020
Application agréée E-legalite.com
99_DE-087-248719312-20201117-DL2020527H1

Limoges Métropole pilote ce programme sur 4 quartiers, et coordonne particulièrement les projets sur les deux quartiers dits d'intérêt national, à savoir Beaubreuil et Val de l'Aurence sud, dont les modalités ont été présentées à l'Agence Nationale de Renouveau Urbain (ANRU) en décembre 2019 et sont à ce jour précisées (hors secteur Fabre d'Eglantine à Beaubreuil).

Les projets concernant ces deux quartiers doivent faire l'objet d'une concertation publique en application de l'article L 103-2.4 du Code de l'Urbanisme, poursuivant les objectifs suivants :

- informer la population sur les objectifs des deux projets de renouvellement urbain, portés par Limoges Métropole et ses partenaires,

- décrire les orientations et la nature des actions envisagées et ce dans toutes les thématiques (habitat, espaces publics, mobilité, équipements, ...),

- recueillir l'avis et les attentes des habitants en la matière, en vue de leur prise en compte dans les phases ultérieures de mise en oeuvre des projets.

Les modalités de cette concertation ont été fixées par une délibération du conseil communautaire du 22 septembre 2020. Cependant, les circonstances sanitaires ayant décalé dans le temps les opérations de préparation de cette concertation, il convient d'en reporter la tenue, afin que Limoges Métropole ne soit pas obligée de renoncer aux dispositifs d'animation de la participation qu'elle compte mettre en place.

De ce fait, la concertation se déroulera sur la commune de Limoges pendant quatre mois environ et débutera finalement en janvier 2021 si la situation sanitaire le permet, ou dès que possible si cette date ne peut être retenue. Elle fera l'objet d'une publicité par voie de presse et d'affichage 15 jours avant le démarrage de celle-ci. Il sera annoncé aux habitants les dates et modalités de concertation.

Pour rappel, les modalités de concertation sont les suivantes :

- publication d'article(s) dans le magazine communautaire *Le Métropol*,

- publication d'article(s) sur les canaux d'information digitaux/numériques : site Internet et pages de réseaux sociaux de Limoges Métropole, reportage(s);

- mise à disposition, au siège de Limoges Métropole, en mairie de Limoges et antenne mairie des deux quartiers, d'un dossier d'information du projet et tenue d'un registre destiné à recueillir les observations du public pendant toute la durée de cette concertation,

- mise en ligne sur le site Internet de Limoges Métropole du dossier de concertation,

-si la situation sanitaire le permet et dans le respect des mesures s'imposant, organisation de réunion(s) ou d'atelier(s) participatif(s) à destination des habitants et des acteurs du quartier; Dans le cas où des rencontres physiques ne seraient pas envisageables, une adresse mail dédiée au projet pourrait être mise en place pour recueillir les observations des habitants.

Le cas échéant, le public sera informé de la mise en oeuvre éventuelle de modalités complémentaires.

A l'issue de la période de concertation, la communauté urbaine dressera un bilan des échanges et avis formulés, et décidera des suites à donner aux réflexions en cours. Ce bilan sera soumis au conseil communautaire et mis à disposition du public.

REÇU EN PREFECTURE
le 09/12/2020
Application agréée E-legalite.com
99_DE-087-248719312-20201117-DL2020527H1

Le conseil communautaire décide :

- d'approuver l'ouverture de la concertation préalable des projets de renouvellement urbain des quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence sud, au titre de l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme;

- de reporter la tenue de la concertation publique, d'une durée de quatre mois, sur les projets de renouvellement urbain des quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence sud à la période de janvier 2021 à mai 2021, dans les conditions exposées ci-dessus, les autres modalités de cette concertation restant inchangées ;

- d'acter qu'en cas d'impossibilité de tenir cette concertation dans des conditions satisfaisantes au regard des contraintes sanitaires, cette concertation sera reportée et débutera dès que possible,

- d'imputer les dépenses liées à la mise en œuvre de cette concertation sur les lignes prévues à cet effet;

- d'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette procédure.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME
Guillaume GUERIN
Président Limoges Métropole
Communauté urbaine

Conformément au Code général des
Collectivités Territoriales
Formalités de publicité effectuées le
mercredi 9 décembre 2020

REÇU EN PREFECTURE
le 09/12/2020
Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-248719312-20201117-DL2020527H1

Publications informant de la mise en œuvre de la concertation préalable

Annonce légale publiée dans le Populaire du 17 mai 2021

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES



CONCERTATION PUBLIQUE RENOUVELLEMENT URBAIN

BEAUBREUIL ET VAL DEL'AURENCE

Le nouveau programme national de renouvellement urbain vise à redonner de l'attractivité aux quartiers les plus en difficulté par leur transformation et à favoriser la mixité sociale en agissant sur l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale et l'environnement urbain. Une concertation du public est organisée du 1^{er} juin 2021 au 1^{er} octobre 2021 concernant les quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence.

Cette concertation a pour objectif de présenter les orientations des projets, ainsi que de recueillir les avis et propositions des habitants. Les dossiers de présentation des projets et registres seront tenus à la disposition du public, au siège de Limoges Métropole, à la mairie de Limoges et aux deux antennes Mairie.

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de Limoges Métropole : www.limoges-metropole.fr. Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres mis à disposition dans les lieux évoqués ci-dessus, ou par voie électronique à l'adresse concertationbeaubreuil@limoges-metropole.fr et concertationaurencesud@limoges-metropole.fr

Des réunions et/ou des ateliers participatifs pourront avoir lieu, si la situation sanitaire le permet. Une information sera diffusée via le site internet, les réseaux sociaux et éventuellement par voie de presse.

935770



POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT SOCIAL
 Direction du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain

Affaire suivie par : Laurence THEILLAUMAS
 Tél. : 05.55.45.98.68

Objet : Projet de renouvellement urbain de Beaubreuil - Invitation
 N/Réf : LM-D21-06648



Limoges, le - 1 JUIL. 2021

Madame, Monsieur,

Limoges Métropole et la Ville de Limoges s'engagent de manière ambitieuse aux côtés de leurs partenaires, dans un Nouveau programme de renouvellement urbain qui porte notamment sur le quartier de Beaubreuil.

Depuis le 1^{er} juin 2021, ce projet d'ampleur est entré dans une phase de concertation préalable de la population.

Aussi, nous avons le plaisir de vous convier à une réunion commune associant les membres du Conseil de quartier auquel vous appartenez, et ceux du Conseil citoyen de Beaubreuil, qui se tiendra le :

Mardi 6 juillet 2021
à 18 H 00
à l'ALSH Marcel Proust de Beaubreuil
(allée M. Proust, en face du gymnase)

A cette occasion, les services de Limoges Métropole vous présenteront les orientations du projet afin de recueillir votre avis et d'échanger avec vous sur vos attentes et vos besoins vis-à-vis de ces changements à venir.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Président de Limoges Métropole

Guillaume GUERIN

Le Maire de la Ville de Limoges

Émile Roger LOMBERTIE



Limoges Métropole - Communauté urbaine - 19 rue Bernard Palissy - CS 10001 - 87031 Limoges cedex 1
 Tél. 05.55.45.79.00 - Site internet : www.limoges-metropole.fr / communaute-urbaine@limoges-metropole.fr



Projet de renouvellement urbain de Beaubreuil
Concertation préalable
Du 1er juin au 1er octobre 2021
Consultez le dossier et donnez votre avis.

Dossier également consultable sur le site internet de Limoges Métropole. Pour en savoir plus et connaître toutes les modalités de la concertation : www.limoges-metropole.fr

Envoyez-nous votre avis par courriel sur : concertationbeaubreuil@limoges-metropole.fr

Vous recevrez un questionnaire par email. Merci de le compléter et de le retourner à l'adresse indiquée. Les données sont conservées pendant la durée de la concertation. Vous pouvez envoyer votre avis directement aux services de la Direction du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain de Limoges Métropole. Pour savoir vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans le respect de vos libertés, contactez le responsable de la concertation des données de Limoges Métropole. Pour plus d'informations, consultez le site internet de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



Projet de renouvellement urbain de Beaubreuil
Registre de concertation
Du 1er juin au 1er octobre 2021
Consultez le dossier et donnez votre avis.

Toutes informations sont conservées pour être traitées. Elles sont destinées à la concertation préalable et à la mise en œuvre du projet. Elles ne sont pas destinées à être diffusées à l'extérieur de la concertation. Les données sont conservées pendant la durée de la concertation. Vous pouvez envoyer votre avis directement aux services de la Direction du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain de Limoges Métropole. Pour savoir vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans le respect de vos libertés, contactez le responsable de la concertation des données de Limoges Métropole. Pour plus d'informations, consultez le site internet de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



Concertation publique Beaubreuil / Val de L'Aurence Sud

« Quartiers en Mieux », le nom local du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU), est un des projets phares de Limoges Métropole. Une étape importante se profile pour les habitants et usagers des quartiers de Beaubreuil et du Val de L'Aurence Sud qui pourront bientôt faire part de leurs observations sur la transformation de leurs quartiers. La concertation autour des orientations d'aménagement se déroulera sur la commune de Limoges pendant quatre mois et débutera en janvier



2021, si la situation sanitaire le permet. À l'issue de la concertation, la Communauté urbaine dressera un bilan des échanges et verra formuler

LE MÉTROPOL - N°63 / Janvier 2021 9



Quatre conciliateurs de justice tiennent des permanences d'accès au droit chaque jeudi matin à la Maison de la Justice et du droit, 38 rue Rhin et Danube. Auxiliaires de justice bénévoles et assermentés, ils sont chargés de trouver une solution amiable concernant un litige entre 2 parties. Ce service est entièrement gratuit, et lorsqu'un constat d'accord est rédigé, le juge lui donnera force exécutoire.

Les rendez-vous peuvent être pris au 05 55 04 04 05.

Des permanences de l'écrivain public sont prévues à l'antenne mairie du quartier les 8 et 22 juin. Son rôle est de proposer un accompagnement dans la rédaction de documents administratifs, la réalisation de CV ou d'une lettre de motivation par exemple.



Une phase de concertation publique est organisée du 1^{er} juin au 1^{er} octobre en amont des projets de renouvellement urbain des quartiers du Val de L'Aurence sud et de Beaubreuil. Un dossier de présentation du projet et des registres sont à disposition dans les 2 antennes-mairie des quartiers concernés. Plus d'infos sur limoges.fr et www.limoges-metropole.fr



En place depuis le mois de mai, le Conseil de quartier est à votre écoute. Vous pouvez solliciter ses membres en vous adressant directement à l'antenne-mairie du quartier pour leur faire part de vos remarques et suggestions. 05 55 77 62 10

Vivre à LIMOGES 37 Juin 2021 - N°160

Les travaux de rénovation urbaine sont sur le point de commencer à Beaubreuil et au Val de L'Aurence (nord et sud). Conformément à la réglementation, une concertation publique est ouverte pour informer la population sur les objectifs de ces deux projets de renouvellement urbain, portés par Limoges Métropole et ses partenaires / décrire les orientations et la nature des actions envisagées dans toutes les thématiques (habitat, espaces publics, mobilité, équipements, ...), / recueillir l'avis et les attentes des habitants. Toutes les infos sur limoges.fr, rubrique Citoyenne + Concertations publiques ou en flashant ce code



SUR LE TERRAIN

« QUARTIERS EN MIEUX » : UNE NOUVELLE PAGE S'ÉCRIT

Jusqu'au 1^{er} octobre 2021, chaque habitant et usager de Beaubreuil et du Val de L'Aurence Sud est invité à s'exprimer dans le cadre de la concertation publique préalable du projet de renouvellement urbain, baptisé « Quartiers en mieux ». Après les Portes Ferrées où des premiers travaux ont été réalisés en 2019, Limoges Métropole et ses partenaires que sont la Ville de Limoges, Limoges habitat et les autres bailleurs, poursuivent avec l'état la transformation concertée des quartiers au titre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 2014-2030.

L'objectif premier est de changer l'image des quartiers en les rendant plus agréables à vivre, et en reconstruisant la ville sur elle-même grâce à d'importants investissements. Limoges Métropole s'emploie ainsi à favoriser la mixité sociale au travers de l'ensemble des actions menées, par l'intégration des enjeux liés à l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale, la mobilité et l'environnement urbain, tout en faisant participer la population à sa mise en œuvre.

Cette concertation n'est que la première étape de rendez-vous réguliers à venir pour s'approprier les projets qui vont s'affiner, échanger sur les propositions, tester des aménagements et services, identifier les améliorations...



Baubreuil : d'une cité morcelée à un grand parc habité

L'ambition du projet de renouvellement urbain de Beaubreuil est de passer d'une cité fracturée aux services dispersés à un quartier-parc unifié, équipé et relié aux zones d'emplois et au centre-ville grâce notamment au futur Bus à haut niveau de service (BHNS).

LES GRANDES ORIENTATIONS :

75.10 M€ investis dont 11.40 M€ par Limoges Métropole.

2 secteurs d'intervention : Rhin & Danube et la centralité (de part et d'autre de l'avenue de Beaubreuil). Le secteur Fabre d'Églantine n'est pas concerné par cette phase de concertation car il fera l'objet d'une étude d'aménagement fin 2021.

Création d'un espace public central unifiant le quartier, desservi par les transports en commun, regroupant les services, activités et équipements.

Faire de Rhin & Danube un grand secteur résidentiel ouvert avec de nouvelles rues et des espaces verts attractifs.

Se traduisant notamment par : Des interventions importantes sur l'habitat, pour des résidences rénovées, des logements plus diversifiés, et facilement accessibles.

L'aménagement de l'avenue de Beaubreuil et la construction de lieux regroupant les services publics et favorisant l'emploi (Cité de l'emploi, pôle d'activités...)

Des premières démolitions sur le secteur central (relogements en cours), puis sur le nord de Rhin & Danube à partir de 2024.

18 LE MÉTROPOL - N°68 / Juillet-Août 2021



De la « ZUP » au grand quartier de la vallée de l'Aurence

L'ambition forte du projet est d'offrir au Val de L'Aurence toutes les qualités de la grande ville à la campagne. Le quartier tend à s'imposer, ouverte une porte d'entrée majeure et contemporaine de l'agglomération limogéenne, ouverte sur sa vallée, à travers un paysage urbain fortement végétal, une bonne desserte par tous les modes de transports et des équipements attractifs.

LES GRANDES ORIENTATIONS :

62.60 M€ investis dont 15.30 M€ par Limoges Métropole.

3 grands secteurs d'intervention : l'entrée de ville et la partie « Sud résidentielle », et quelques interventions sur le parc du Talweg et le secteur Madoumier.

Ouvrir et relier le Val Sud et Nord en favorisant la diversité des modes de déplacement dont les mobilités douces (piétons, cycles, BHNS).

Renouveler l'attractivité résidentielle avec de l'habitat neuf, réhabilité et varié, inscrit dans le paysage de la vallée.

Se traduisant notamment par : Une évolution de l'entrée de ville et du carrefour d'Oradour afin d'intégrer le passage des transports en commun et de faciliter les traversées piétonnes.

Le développement d'activités et des services de proximité qualitatifs (scolaires en particulier).

Des actions fortes sur l'habitat pour rénover l'existant et développer de nouvelles formes de logements, via des premières démolitions à l'entrée du quartier (relogements en cours), puis sur une partie du « Grand S » et du « Petit S » à l'horizon 2025.

SUR LE TERRAIN

Participez à la concertation publique

Le 1^{er} juin dernier, la concertation publique préalable des projets de renouvellement urbain des quartiers de Beaubreuil et du Val de L'Aurence Sud a été lancée dans le but d'informer les habitants des orientations retenues et de leur donner un espace d'expression sur les points qu'il serait souhaitable de préciser.

Jusqu'au 1^{er} octobre 2021, un dossier de présentation des orientations de chaque projet ainsi qu'un registre destiné à recueillir les observations du public sont mis à disposition. Au siège de Limoges Métropole, à la mairie de Limoges, dans les antennes mairie de Limoges Nord-Baubreuil et du Val de L'Aurence-Roussillon.

Les documents sont également consultables en ligne sur le site www.limoges-metropole.fr

Les avis peuvent être envoyés à concertationbaubreuil@limoges-metropole.fr ou concertationaurencesud@limoges-metropole.fr

Si la situation sanitaire le permet, les ateliers participatifs et les conversations de rue sur les marches hebdomadaires seront renouvelés au mois de septembre avec les associations Ceps/Cités et Peuples des villes. Seront conviés habitants, usagers, professionnels et associations des deux quartiers. Également à la rentrée, une réunion publique se tiendra dans chaque quartier. Les modalités de tous ces temps d'échanges seront précisées prochainement.

À l'issue de la concertation, Limoges Métropole dressera un bilan des échanges et des avis formulés. Celui-ci sera soumis au conseil communautaire et mis à disposition du public. Il permettra de nourrir le travail de conception des projets et les études préalables aux travaux.

N°68 / Juillet-Août 2021 - LE MÉTROPOL 19

Vie des quartiers



Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2014-2030, s'emploie à redonner de l'attractivité aux quartiers les plus en difficulté par leur transformation et à favoriser la mixité sociale par l'intégration des enjeux liés à l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale et l'environnement urbain, en faisant participer activement la population à sa définition et mise en œuvre.

Avec Quartiers En Mieux, nom donné à ce programme, la Ville de Limoges, Limoges Métropole, Limoges habitat et les autres bailleurs s'engagent, avec l'État, à rénover les quartiers de Beaubreuil, du Val de l'Aurence Sud (voir page 42) et des Portes-Ferrées pour les rendre plus agréables à vivre. (Dans le quartier de Beaubreuil, une nouvelle étape s'amorce afin d'améliorer les conditions de vie des habi-



tants, la mixité sociale et l'image du quartier).

Un atelier participatif s'est déroulé le 8 juillet place de Beaubreuil avec des habitants pour informer la population sur les orientations et la nature des actions envisagées et recueillir leur avis et leurs attentes. L'ambition du projet de renouvellement urbain de Beaubreuil est de passer d'une cité fracturée aux services dispersés à un quartier-parc unifié autour d'un espace central donnant sur l'avenue de Beaubreuil, équipé et relié aux zones d'emplois

et au centre-ville grâce notamment au futur Bus à haut niveau de service (BHNS). Le secteur résidentiel Rhin & Danube sera transformé (démolitions, réhabilitations), ouvert, avec de nouvelles rues et des espaces verts attractifs. Les travaux devraient débuter en fin d'année 2021 par les premières démolitions.

> Un prochain atelier se tiendra à Beaubreuil le 23 septembre à 16 h et à 18 h à l'Espace Marcel-Proust.

Toutes les infos sur limoges.fr, rubrique Citoyenne > Concertations publiques.

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2014-2030 « Quartiers en mieux » une réunion publique, organisée par Limoges Métropole pour informer la population, se déroulera lundi 20 septembre en présence d'Émile Roger Lombertie, maire de Limoges.

Le Secours Populaire Français organise dans ses annexes - 6 rue Fulton et 28 rue Henri-Giffard, des ventes de linge au kilo, bijoux, bric à brac, friperie et librairie solidaires. Linge ancien, des jouets, livres, bazar neuf les 11 et 18 septembre de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. www.spf87.org

Véli Vélo organise un atelier participatif de réparation de vélo avec les bons conseils et les bons outils, ouvert à tous, samedi 18 septembre de 14 h à 17 h au centre social Marcel-Proust - 32 allée Marcel-Proust. **Contact : Alexis 07 66 49 44 96 ou velivelolimoges@fubicy.org**

Dans le cadre du contrat local de santé, la Protection civile, en lien avec la Police judiciaire, recherche 10 bénévoles habitant le quartier qui souhaitent passer le brevet de secourisme (PSC1) gratuitement en septembre. **Inscription auprès de l'antenne-mairie de Beaubreuil au 05 55 45 86 30.**



« Quartiers en mieux » : belle participation aux ateliers de concertation 7 ET 8 JUILLET

Dans le cadre de la concertation préalable des projets de renouvellement urbain des quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence Sud, deux ateliers thématiques ont été organisés avec les habitants. Les grandes orientations des projets ont été présentées aux participants, qui ont également pu poser leurs questions concernant le logement, les démolitions et réhabilitations, les transports...

Et ça continue ! Des ateliers similaires seront de nouveau organisés dans chaque quartier : le 22 septembre à l'école élémentaire Joliot-Curie pour le Val de l'Aurence Sud, et le 23 septembre à l'espace Marcel-Proust pour Beaubreuil, de 16h à 17h30 et de 18h à 19h30. Aussi, une réunion publique de présentation se tiendra le lundi 20 septembre à 18h dans l'auditorium du centre culturel Jean-Moulin à Beaubreuil. Le pass sanitaire sera demandé. Une autre réunion aura lieu ultérieurement pour le Val de l'Aurence Sud.

6 LE MÉTROPOL - N°69 - Septembre 2021



20
SEP
2021

18H00

AUDITORIUM DU CENTRE CULTUREL
JEAN MOULIN
76 RUE DES SAGNES

VIE CITOYENNE

BEAUBREUIL SE TRANSFORME, RÉUNION PUBLIQUE

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2014-2024, s'emploie à redonner de l'attractivité aux quartiers les plus en difficulté par leur transformation et à favoriser la mixité sociale par l'intégration des enjeux liés à l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale et l'environnement urbain, en faisant participer activement la population à sa définition et mise en œuvre.

Public : Tout public

AJOUTER AU CALENDRIER

Avec Quartiers En Mieux, nom commun donné à ce programme, la Communauté Urbaine Limoges Métropole, la Ville de Limoges, Limoges habitat et les autres bailleurs **s'engagent, avec l'État, à rénover les quartiers de Beaubreuil, du Val de l'Aurence Sud et Nord et des Portes Ferrées pour les rendre plus agréables à vivre.**

Après le démarrage des travaux de réaménagement du quartier des Portes-Ferrées, une nouvelle étape s'est amorcée dans les quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence sud afin d'améliorer les conditions de vie des habitants, la mixité sociale et l'image de ces deux quartiers.

Les projets concernant ces deux derniers quartiers font actuellement l'objet d'une concertation publique jusqu'au 1^{er} octobre 2021. Dans ce cadre, une réunion publique est organisée dans le quartier de Beaubreuil le lundi 20 septembre 2021 à 18 heures à l'auditorium du Centre Culturel Jean-Moulin, 76, rue des Sagnes à Limoges. Toutes les habitantes et tous les habitants du quartier de Beaubreuil et toutes les personnes intéressées sont ainsi invités à venir assister à la présentation du projet. Le Pass sanitaire est obligatoire pour assister à cette réunion publique.



23
SEP
2021

ESPACE MARCEL PROUST
ALLÉE MARCEL PROUST

VIE CITOYENNE

BEAUBREUIL SE TRANSFORME, ATELIERS DE CONCERTATION

À 16h00 et à 18h00

Public : Tout public

AJOUTER AU CALENDRIER

Échanges sur le projet de renouvellement urbain du quartier.

BEAUBREUIL SE TRANSFORME, PARLONS-EN !

RÉUNION PUBLIQUE
Lundi 20 septembre à 18h00
Auditorium du Centre Culturel Municipal Jean Moulin
76 rue des Sagnes
Présentation du pass sanitaire obligatoire

ATELIERS DE CONCERTATION
Jeudi 23 septembre à 16h00 et à 18h00
Espace Marcel Proust allée Marcel Proust
Échanges sur le projet de renouvellement urbain du quartier

LIMOGES.fr <https://www.limoges.fr/agenda/beaubreuil-se-transforme-ateliers-de-concertation>
ARTS DU FEU ET INNOVATION

Réseaux sociaux (extraits)

← Ville de Limoges

Accueil À propos Publications Photos Vidéos

Ville de Limoges
23 mai

Projets de renouvellement urbain - La concertation publique se déroulera du 1er juin au 1er octobre. Plus d'infos <http://ow.ly/cYkP30r16G7>



53 6 commentaires • 17 partages

J'aime Commenter Partager

Limoges Métropole
1 juin

[#RenouvellementUrbain]
Avec le programme Quartiers en Mieux, la Ville de Limoges, Limoges Métropole, Limoges habitat et les autres bailleurs s'engagent, aux côtés de l'État, à rénover les quartiers de Beaubreuil, du Val de l'Aurence Sud et Nord et des Portes Ferrées pour les rendre plus agréables à vivre. La concertation publique des habitants de Beaubreuil et du Val de l'Aurence Sud vient de débuter et dure jusqu'au 1er octobre. Vos avis nous sont précieux !
Infos bit.ly/QuartiersEnMieux



6 6 partages

J'aime Commenter Partager

Limoges Métropole
12 juillet

[#RenouvellementUrbain]
Retour sur les ateliers de concertation avec les habitants qui ont eu lieu la semaine dernière à Beaubreuil et au Val de l'Aurence dans le cadre du programme #Quartiers en Mieux.
Parmi les points abordés, on peut citer les enjeux liés au logement, aux réhabilitations d'immeubles, aux transports et à la reconfiguration des espaces publics.
Peuples des villes Ville de Limoges



12 1 partage

J'aime Commenter Partager

Ville de Limoges
10 septembre

Renouvellement urbain pour le quartier de Beaubreuil
Réunion publique lundi 20 septembre à 18h - Auditorium du Centre Culturel Jean Moulin (76, rue des Sagnes)
Ateliers de concertation jeudi 23 septembre à 16h et 18h - Espace Marcel Proust (allée Marcel Proust)
<http://ow.ly/9j0p30r1v7>



BEAUBREUIL SE TRANSFORME, PARLONS-EN !

RÉUNION PUBLIQUE
Lundi 20 septembre à 18h00
Auditorium du Centre Culturel Municipal Jean Moulin
76 rue des Sagnes
Présentation du pass sanitaire obligatoire

ATELIERS DE CONCERTATION
Jeudi 23 septembre à 16h00 et à 18h00
Espace Marcel Proust
allée Marcel Proust
Échanges sur le projet de renouvellement urbain du quartier

15 1 commentaire 18 partages

Partager

Le Nouveau Journal de Beaubreuil
1 juin

Donnez votre avis concernant le renouvellement urbain de Beaubreuil en vous rendant :

- au siège de Limoges Métropole : 19 rue Bernard Palissy à Limoges / Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ;
- en mairie de Limoges : 9 place Léon Bétoulle à Limoges / Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ;
- à l'antenne mairie de Beaubreuil : 4 allée Fabre d'Églantine à Limoges / Ouverture du lundi 13 h 30 – 17 h 00, mardi au vendredi 8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h 00 ;

bit.ly/QuartiersEnMieux

Limoges Métropole
20 septembre, 11:45

[#RenouvellementUrbain]
Retour en images sur la réunion publique de présentation des orientations et étapes du projet de renouvellement urbain du quartier de Beaubreuil, qui s'est tenue en fin d'après-midi au centre Culturel Jean Moulin. Pour les habitants de Beaubreuil qui souhaitent donner leur avis, une concertation publique est en cours jusqu'au 1er octobre.
<https://www.limoges-metropole.fr.../renouvellement-urbain-ou...>
Ville de Limoges Limoges habitat Préfet de la Haute-Vienne



12 6 partages

Limoges Métropole
29 juin

[#RenouvellementUrbain]
Le but du programme Quartiers en Mieux est de rénover les quartiers de Beaubreuil, du Val de l'Aurence Sud et Nord et des Portes Ferrées pour les rendre plus agréables à vivre. Plusieurs temps forts animés par CapaCités et Peuples des villes sont programmés :

- Ateliers participatifs avec les habitants
- mercredi 7 juillet 16h/17h30 et 18h/19h30 dans la cour de l'école élémentaire Jolio Curie (val de l'Aurence)
- jeudi 8 juillet 16h/17h30 et 18h/19h30 devant La Poste à Beaubreuil
- Conversations de rue sur les marchés, le 7 juillet au Val de l'Aurence et le 9 juillet à Beaubreuil

Toutes les infos ici bit.ly/QuartiersEnMieux



13 4 partages

J'aime Commenter Partager

Limoges Métropole
5 juillet

[#RenouvellementUrbain]
Rénover les quartiers de Beaubreuil, du Val de l'Aurence Sud et Nord et des Portes Ferrées pour les rendre plus agréables à vivre avec le programme Quartiers en Mieux. Plusieurs temps forts animés par CapaCités et Peuples des villes sont programmés :

- Ateliers participatifs avec les habitants
- mercredi 7 juillet 16h/17h30 et 18h/19h30 dans la cour de l'école élémentaire Jolio Curie (val de l'Aurence)
- jeudi 8 juillet 16h/17h30 et 18h/19h30 devant La Poste à Beaubreuil
- Conversations de rue sur les marchés, le 7 juillet au Val de l'Aurence et le 9 juillet à Beaubreuil

Toutes les infos ici bit.ly/QuartiersEnMieux



ATELIERS DE CONCERTATION
Mercredi 7 juillet
RDV dans la cour de l'école élémentaire Jolio Curie de 16h à 17h30 ou de 18h à 19h30
Ateliers d'information et d'échanges sur le projet de renouvellement urbain du quartier

ATELIERS DE CONCERTATION
Jeudi 8 juillet
RDV devant la poste Place de Beaubreuil de 16h à 17h30 ou de 18h à 19h30
Ateliers d'information et d'échanges sur le projet de renouvellement urbain du quartier

8 3 partages

J'aime Commenter Partager

Limoges Métropole
13 août

[#RenouvellementUrbain]
Avec Quartiers en Mieux, la Ville de Limoges, Limoges Métropole, Limoges habitat et les autres bailleurs s'engagent, aux côtés de l'État, à rénover les quartiers de Beaubreuil, du Val de l'Aurence Sud et Nord et des Portes Ferrées pour les rendre plus agréables à vivre. Les habitants de Beaubreuil et du Val de l'Aurence Sud sont invités à s'exprimer via la consultation publique en cours (jusqu'au 1er octobre). Vos avis nous sont précieux !
Infos bit.ly/QuartiersEnMieux



6

J'aime Commenter Partager

Limoges Métropole
1 juin

[#RenouvellementUrbain]
Avec le programme Quartiers en Mieux, la Ville de Limoges, Limoges Métropole, Limoges habitat et les autres bailleurs s'engagent, aux côtés de l'État, à rénover les quartiers de Beaubreuil, du Val de l'Aurence Sud et Nord et des Portes Ferrées pour les rendre plus agréables à vivre. Vos avis nous sont précieux !
Infos bit.ly/QuartiersEnMieux



1 1 commentaire 1 partage

Limoges habitat
20 septembre, 01:35

[#RenouvellementUrbain]
Des ateliers d'informations et d'échanges sont organisés cette semaine au Val de l'Aurence et à Beaubreuil.
Pour plus d'infos ow.ly/9j0p30r1v7
Ville de Limoges Limoges Métropole Agence nationale pour la rénovation urbaine



LE VAL DE L'AURENCE SUD SE TRANSFORME, PARLONS-EN !

BEAUBREUIL SE TRANSFORME, PARLONS-EN !

ATELIERS DE CONCERTATION
Mercredi 22 septembre
Auditorium du Centre Culturel Municipal Jean Moulin
76 rue des Sagnes
Présentation du pass sanitaire obligatoire

ATELIERS DE CONCERTATION
Jeudi 23 septembre à 16h00 et à 18h00
Espace Marcel Proust
allée Marcel Proust
Échanges sur le projet de renouvellement urbain du quartier

1 1 commentaire 1 partage

Communiqués et articles de presse



Communiqué de presse
12 mai 2021

Projets de renouvellement urbain pour les quartiers du VAL DE L'AURENCE SUD et BEAUBREUIL à Limoges

CONCERTATION PUBLIQUE du 1^{er} juin au 1^{er} octobre 2021

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2014-2024, s'emploie à redonner de l'attractivité aux quartiers les plus en difficulté par leur transformation et à favoriser la mixité sociale par l'intégration des enjeux liés à l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale et l'environnement urbain, en faisant participer activement la population à sa définition et mise en œuvre.

Avec Quartiers En Mieux, nom commun donné à ce programme, la Communauté Urbaine Limoges Métropole, la Ville de Limoges, Limoges habitat et les autres bailleurs s'engagent, avec l'État, à rénover les quartiers de Beaubreuil, du Val de l'Aurence Sud et Nord et des Portes Ferrées pour les rendre plus agréables à vivre.

Après le démarrage des travaux de réaménagement du quartier des Portes-Ferrées, une nouvelle étape s'amorce dans les quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence sud afin d'améliorer les conditions de vie des habitants, la mixité sociale et l'image de ces deux quartiers.

Les projets concernant ces deux derniers quartiers doivent faire l'objet d'une concertation publique en application de l'article L 103-2.4 du Code de l'Urbanisme, poursuivant les objectifs suivants :

- **informer la population sur les objectifs des deux projets** de renouvellement urbain, portés par Limoges Métropole et ses partenaires,
- **décrire les orientations et la nature des actions envisagées** et ce dans toutes les thématiques (habitat, espaces publics, mobilité, équipements, ...),
- **recueillir l'avis et les attentes des habitants en la matière**, en vue de leur prise en compte dans les phases ultérieures de mise en œuvre des projets.

La concertation publique se déroulera du 1^{er} juin au 1^{er} octobre 2021

- ✓ **Mise à disposition d'un dossier de présentation de chaque projet et la tenue d'un registre** destiné à recueillir les observations du public pendant toute la durée de cette concertation :
 - **au siège de Limoges Métropole : 19 rue Bernard Palissy à Limoges**
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
 - **en mairie de Limoges : 9 place Léon Betoulle à Limoges**
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
 - **et dans les antennes mairie des deux quartiers :**
Limoges Nord – Beaubreuil : 4 allée Fabre d'Eglantine à Limoges
Val de l'Aurence-Roussillon : 1 rue Marcel Madoumier à Limoges
Ouverture du lundi 13 h 30 – 17 h 00, mardi au vendredi 8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 00
- ✓ **Mise en ligne sur le site Internet de Limoges Métropole du dossier de concertation** (www.limoges-metropole.fr),
- ✓ **Les avis pourront être également recueillis par courriel sur les adresses respectives :**
concertationbeaubreuil@limoges-metropole.fr et concertationauresud@limoges-metropole.fr
- ✓ Si la situation sanitaire le permet et dans le respect des mesures s'imposant, **des atelier(s) participatif(s) seront organisés, à destination des habitants et des acteurs du quartier durant l'été 2021. Une information à ce sujet sera alors diffusée via le site internet, les réseaux sociaux et par voie de presse.**

À l'issue de la concertation et après examen des contributions, Limoges Métropole établira un bilan, qui sera soumis au conseil communautaire et mis en ligne sur son site internet et consultable au siège de la Communauté urbaine.



Contact presse : Hélène VALLEIX

Communauté urbaine Limoges Métropole

Tél : 05 55 45 79 09 / 06 20 59 42 71 - Mail : helene.valleix@limoges-metropole.fr



Communiqué de presse
5 juillet 2021

Projets de renouvellement urbain pour les quartiers
du VAL DE L'AURENCE SUD et BEAUBREUIL à Limoges

ATELIERS DE CONCERTATION
les 7 et 8 juillet 2021

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2014-2024, s'emploie à redonner de l'attractivité aux quartiers les plus en difficulté par leur transformation et à favoriser la mixité sociale par l'intégration des enjeux liés à l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale et l'environnement urbain, en faisant participer activement la population à sa définition et mise en œuvre.

Avec Quartiers En Mieux, nom commun donné à ce programme, Limoges Métropole, la Ville de Limoges, Limoges habitat et les autres bailleurs s'engagent, avec l'État, à rénover les quartiers de Beaubreuil, du Val de l'Aurence Sud et Nord et des Portes Ferrées pour les rendre plus agréables à vivre.

Après le démarrage des travaux de réaménagement du quartier des Portes-Ferrées, une nouvelle étape s'amorce dans les quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence sud afin d'améliorer les conditions de vie des habitants, la mixité sociale et l'image de ces deux quartiers.

Des ateliers participatifs avec les habitants le mercredi 7 et le jeudi 8 juillet 2021

Une concertation publique a lieu du 1^{er} juin au 1^{er} octobre 2021. Dans ce cadre, des ateliers d'information et d'échanges seront organisés, à destination des habitants et des acteurs du quartier :

- Au Val de l'Aurence Sud : Mercredi 7 juillet de 16h à 17h30 ou de 18h à 19h30, dans la cour de l'école Élémentaire Joliot Curie (54 avenue du Maréchal Juin à Limoges)
- À Beaubreuil : Jeudi 8 juillet de 16h à 17h30 ou de 18h à 19h30 devant la poste, place de Beaubreuil à Limoges.



Contact presse : Hélène VALLEIX
Communauté urbaine Limoges Métropole
Tél : 05 55 45 79 09 / 06 20 59 42 71 - Mail : helene.valleix@limoges-metropole.fr



Communiqué de presse
10 septembre 2021

Projets de renouvellement urbain pour les quartiers
du VAL DE L'AURENCE SUD et BEAUBREUIL à Limoges

Réunion publique à BEAUBREUIL
Lundi 20 septembre 2021 à 18 heures

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2014-2024, s'emploie à redonner de l'attractivité aux quartiers les plus en difficulté par leur transformation et à favoriser la mixité sociale par l'intégration des enjeux liés à l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale et l'environnement urbain, en faisant participer activement la population à sa définition et mise en œuvre.

Avec Quartiers En Mieux, nom commun donné à ce programme, la Communauté Urbaine Limoges Métropole, la Ville de Limoges, Limoges habitat et les autres bailleurs s'engagent, avec l'État, à rénover les quartiers de Beaubreuil, du Val de l'Aurence Sud et Nord et des Portes Ferrées pour les rendre plus agréables à vivre.

Après le démarrage des travaux de réaménagement du quartier des Portes-Ferrées, une nouvelle étape s'est amorcée dans les quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence sud afin d'améliorer les conditions de vie des habitants, la mixité sociale et l'image de ces deux quartiers.

Les projets concernant ces deux derniers quartiers font actuellement l'objet d'une concertation publique jusqu'au 1^{er} octobre 2021. Dans ce cadre, une réunion publique est organisée dans le quartier de Beaubreuil le **lundi 20 septembre 2021 à 18 heures** à l'auditorium du Centre Culturel Jean-Moulin, 76, rue des Sagnes à Limoges. Toutes les habitantes et tous les habitants du quartier de Beaubreuil et toutes les personnes intéressées sont ainsi invités à venir assister à la présentation du projet. Le Pass sanitaire est obligatoire pour assister à cette réunion publique.

Une réunion publique sera organisée également dans le quartier du Val de l'Aurence d'ici la fin de l'année 2021.



Contact presse : Hélène VALLEIX
Communauté urbaine Limoges Métropole
Tél : 05 55 45 79 09 / 06 20 59 42 71 - Mail : helene.valleix@limoges-metropole.fr

RENOUVELLEMENT URBAIN ■ Limoges Métropole lance jusqu'au 1^{er} octobre une vaste concertation publique

Pour changer l'image des quartiers

Trois quartiers sont concernés par le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPRU) baptisé « Quartiers en mieux » qui court jusqu'en 2024. En tant que pilote, Limoges Métropole sollicite l'avis des habitants depuis le 1^{er} juin sur deux d'entre eux.



SYMBOLE. Le grand « s » du Val de l'Aurence va être en partie démolé. PHOTO NICOLAS JOUHANNAUD

Marlyne Rogerie
marlyne.rogerie@limoges-metropole.fr

A lors que les travaux de La Bastide, dans le cadre du Programme de renouvellement urbain (PRU 1) s'achèvent cette année, ce sont des Portes-Ferrées qui ont été les rails inscrits au NPRU depuis 2014, deux autres chantiers d'envergure débutent à Beaubreuil et au Val de l'Aurence Sud. Des chantiers qui concernent plus de 10 000 habitants. « Ce sont des morceaux de territoire communautaire avec un poids démographique, rappelle Stéphanie Dumaquez, directrice en

charge du dossier NPRU de la Communauté urbaine Limoges Métropole. L'État nous a fixés dix ans pour remplir six objectifs. « À savoir une cohérence à avoir avec les politiques communautaires tant sur l'économie que la mobilité notamment, une diversification de l'of-

fre locative et de l'habitat, une diversification des services en termes de commerces et d'équipements en trouvant le juste équilibre ; l'ouverture des quartiers aux axes physiques ; une efficacité énergétique et écologique ; et enfin, des aménagements de qualité et durables.

« La communauté urbaine a élaboré à partir de là des scélateurs mais il faut mettre de la chair avec les habitants », avertit Stéphanie Dumaquez qui assure que son service a beaucoup d'atentes en termes d'espaces publics à créer et autres. « Une grande phase de diagnostic a été

réalisée, reprend-elle, avant de fixer les orientations travaillées avec tous les partenaires. « Car si Limoges Métropole a la responsabilité du pilotage de ces opérations, collaborent au projet les services de la Ville, les bailleurs sociaux, l'État, via l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) mais aussi Action Logement et la Banque des territoires, et pour finir de nombreux acteurs extérieurs publics et privés. Autant de partenaires voués à élargir en fonction des orientations choisies, et des cofinancements à trouver avec la Région ou l'Europe.

« Mais si les institutions prennent les cardons de la bourse, les premiers concernés sont les habitants et tous ceux qui contribuent à la vie de ces quartiers, le tissu associatif, les conseils de quartier, les conseils citoyens, les professionnels qui y sont implantés, l'inspection

académique... » On travaille sur tous les champs, insiste encore la directrice en charge du NPRU à la communauté urbaine, « dont le changement d'appellation de « renouvellement » à « élargir » par le philosophe français Henri Lefebvre, auteur du *Droit à la ville*, en affirmant qu'il faut « remettre de l'humain dans l'urbanisme ».

Concertation mode d'emploi. Depuis le 1^{er} juin donc, les principaux concernés peuvent faire part de leurs observations sur un registre disponible au siège de Limoges Métropole, en mairie de Limoges et dans les antennes mairies de Limoges Nord-Beaubreuil et Val de l'Aurence-Rouillac. Leurs avis peuvent être également recueillis par courriel sur les adresses respectives : concertation-beaubreuil@limoges-metropole.fr et concertation-valdeaurencesud@limoges-metropole.fr.

Au Nord, Beaubreuil



RUE RHIN-ET-DANUBE. Premier volet d'une requalification d'immeuble. ARCHIVES ANRUS AGC/AC2/AD

Beaubreuil est une ville dite « à taille humaine » qui compte quelque 10 000 habitants dont 5 000 dans le secteur dit « cœur ». Sa particularité ? Il est « fracturé » par la rue Rhin-et-Danube qui le sépare de Fabre-et-Eglantine.

« Cette sorte d'avenue fluviale est vécue comme une fracture mais elle peut devenir une couture », assure Stéphanie Dumaquez. Les points positifs sont nombreux sur ce territoire de 70 hectares, riche de petits services, et équivalent à une ville de petite couronne, puisque situé à 7 kilomètres de centre-ville. « Nous voulons le décloisonner et créer un quartier-parc. « Créer une centralité. Deux grandes orientations ont été retenues. D'abord, il s'agit d'unifier le quartier autour de l'avenue de

blanc nord-ouest. « Cela va permettre de créer des voies et notamment une deuxième rue du côté de l'avenue de Limoges Habitat », précise Stéphanie Dumaquez. Tout le reste sera bien entendu réhabilité. Le groupe scolaire Gérard-Philippe devrait être lui aussi requalifié par la Ville ; une clairière événementielle créée du côté du Pôle Sanfourche ainsi qu'un jardin public avec une aire de jeux.

Regrouper les services. « Après la démolition des trois tours Nualis, nous voulons regrouper dans le secteur sud à côté de la Maison du Département, les équipements publics et les grands services comme la médiathèque, la Maison des associations, et créer une Cité de l'emploi, de l'insertion et de l'entrepreneuriat, ainsi que quelques logements pour les seniors et les jeunes actifs. « Pour ce faire, une remise à plat du plateau qui est en hauteur est nécessaire, et donc une grosse phase de terrassement prévue fin 2022. Quant à la rue des Sabines, elle devrait être transformée en coulée verte. Pour le reste, au nord, il faudra attendre que les arbitrages concernant le regroupement des écoles Montain et Gérard-Philippe soient actés et que l'avenue du colosse Anatole-France

Au Sud, le Val de l'Aurence



ZUP. L'acronyme bien que daté est resté pour désigner ce quartier. ARCHIVES NICOLAS JOUHANNAUD

Le Val de l'Aurence Sud est l'entrée de ville à l'ouest et le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle ne donne pas envie... Pourtant le secteur ne manque pas d'atouts, jouant la ville de l'Aurence d'un côté et le centre de l'autre, et avec une bonne desserte routière.

« La situation est plutôt idéale, pointe Stéphanie Dumaquez. À nous, de créer un grand quartier de la vallée de l'Aurence, et limiter la vitesse des véhicules en aménageant la RD 941 en boulevard urbain, et élever un bâtiment signal qui accueillera de nouvelles activités », précise la directrice en charge du NPRU. Il s'agirait d'un hôtel d'entrées orientées sur le territoire, avec une offre de bureaux couplée avec un FabLab ombrant des fac-

des cinq immeubles en étoile de Limoges Habitat, vous à rue démolis. Requalifier l'entrée de ville. « L'idée est de créer une zone d'entrée directement par la Nationale, juste après le lycée professionnel du Mas-Jambou qui est actuellement complètement enclavé. « Mais ce n'est pas tout. « On souhaite faire remonter les espaces verts jusqu'au carrefour d'Oradour pour réaliser une entrée paysagère, y limiter la vitesse des véhicules en aménageant la RD 941 en boulevard urbain, et élever un bâtiment signal qui accueillera de nouvelles activités », précise la directrice en charge du NPRU. Il s'agirait d'un hôtel d'entrées orientées sur le territoire, avec une offre de bureaux couplée avec un FabLab ombrant des fac-

des cinq immeubles en étoile de Limoges Habitat, vous à rue démolis. Requalifier l'entrée de ville. « L'idée est de créer une zone d'entrée directement par la Nationale, juste après le lycée professionnel du Mas-Jambou qui est actuellement complètement enclavé. « Mais ce n'est pas tout. « On souhaite faire remonter les espaces verts jusqu'au carrefour d'Oradour pour réaliser une entrée paysagère, y limiter la vitesse des véhicules en aménageant la RD 941 en boulevard urbain, et élever un bâtiment signal qui accueillera de nouvelles activités », précise la directrice en charge du NPRU. Il s'agirait d'un hôtel d'entrées orientées sur le territoire, avec une offre de bureaux couplée avec un FabLab ombrant des fac-

des cinq immeubles en étoile de Limoges Habitat, vous à rue démolis. Requalifier l'entrée de ville. « L'idée est de créer une zone d'entrée directement par la Nationale, juste après le lycée professionnel du Mas-Jambou qui est actuellement complètement enclavé. « Mais ce n'est pas tout. « On souhaite faire remonter les espaces verts jusqu'au carrefour d'Oradour pour réaliser une entrée paysagère, y limiter la vitesse des véhicules en aménageant la RD 941 en boulevard urbain, et élever un bâtiment signal qui accueillera de nouvelles activités », précise la directrice en charge du NPRU. Il s'agirait d'un hôtel d'entrées orientées sur le territoire, avec une offre de bureaux couplée avec un FabLab ombrant des fac-

des cinq immeubles en étoile de Limoges Habitat, vous à rue démolis. Requalifier l'entrée de ville. « L'idée est de créer une zone d'entrée directement par la Nationale, juste après le lycée professionnel du Mas-Jambou qui est actuellement complètement enclavé. « Mais ce n'est pas tout. « On souhaite faire remonter les espaces verts jusqu'au carrefour d'Oradour pour réaliser une entrée paysagère, y limiter la vitesse des véhicules en aménageant la RD 941 en boulevard urbain, et élever un bâtiment signal qui accueillera de nouvelles activités », précise la directrice en charge du NPRU. Il s'agirait d'un hôtel d'entrées orientées sur le territoire, avec une offre de bureaux couplée avec un FabLab ombrant des fac-

BRUITS DE VILLE

EXPO. Dans le cadre de la biennale Toques & parcelles et du Concours national limousin qui auront lieu de vendredi à dimanche, la Bibliothèque francophone multilingue présente l'exposition « la race bovine limousine - patrimoine vivant d'excellence » du 17 septembre au 13 novembre à la BFM centre-ville. Cette exposition explore les archives municipales, départementales, des archives du Herd-book limousin, des archives numériques ainsi que des archives privées.

LITTÉRATURE. Deux auteurs des Ardents éditeurs dédicaceront en fin de semaine. Sonia Fournet-Pérot, autrice du polar fantastique *Datura song*, samedi de 10 heures à 17 heures à Cultura (Family village) ; Michaël Bettinelli, auteur et illustrateur jeunesse des séries *Le Grimoire pourpre* et *Les Enquêtes du Pichou Geins* samedi de 15 heures à 18 heures à la librairie jeunesse Néven pages, 16, rue Orlon-Pesconnet.

URBANISME. Dans le cadre des projets de renouvellement urbain pour les quartiers du Val de l'Aurence sud et de Beaubreuil, la Ville de Limoges organise une réunion publique lundi à 18 heures à l'Auditorium du centre culturel Jean-Moulin, 76, rue des Sognes. Poss sanitaire obligatoire.

OVNIS ? Vu de loin, cela ressemble à une escallette d'Ovnis. Vu de près, ce sont des « cloches » en porcelaine, des toilettes et de formes différentes. La rue Haute-Vienne se

BEAUBREUIL SUD ■ Présentation publique du projet de rénovation urbaine

Peu d'habitants au rendez-vous



PROJECTION BEAUBREUIL SUD. En jaune : l'habitat et la résidentialisation. En vert : jardin, clairière et aire de détente. En bleu : le groupe scolaire Gérard-Philippe réhabilité. En violet : le secteur « diversification des usages ». PROJECTION : LIMOGES MÉTROPOLÉ

Beaubreuil, le Val-de-l'Aurence et les Portes-Ferrées font l'objet du nouveau programme de renouvellement urbain « Mon quartier en mieux ». Lundi, une réunion publique s'est tenue sur le chapitre qu'il dédie à Beaubreuil sud.

Marion Buzzy

A tant dire qu'ils n'ont pas été assaillis de questions. Lundi soir, élue communautaire à l'habitat, maire de Limoges et urbanistes étaient présents, au centre culturel Jean-Moulin, pour échanger autour du programme de renouvellement urbain qui va toucher le sud de Beaubreuil d'ici 2030. « Combien d'habitants du quartier sont dans la salle ? », a questionné Catherine Mauguien-Sicard (Limoges

métropole) en début de rencontre. Deux personnes, sur la trentaine présente, ont levé la main. Esprit du projet, démolitions, aménagements, détail des travaux, calendrier, financements... L'exposé entrainé dans le cadre de la concertation proposée aux habitants. Mais pourront-ils vraiment influencer les choses ? a demandé un participant. « Le principe, c'est de vous écouter et que vous soyez moteurs et force de propositions. Après, si vous demandez

une patinoire en plein milieu du quartier, on va vous dire non... et puis il y a les contraintes techniques... Mais si vos propositions peuvent être ajoutées, si elles ont du sens, elles le seront ! », a répondu Catherine Mauguien-Sicard. Car pour être honnête, « certaines fonctionnalités peuvent être largement améliorées », a ajouté Emile Roger Lombertie.

Prochaine concertation. Des ateliers de concertation se dérouleront à l'espace Marcel-Proust cet après-midi, à 16 heures.

Une antenne du commissariat ?

Pendant la réunion, le maire de Limoges a dit avoir demandé au Premier ministre, présent en Haute-Vienne le même jour, à ce qu'une antenne du commissariat de Police soit implantée à Beaubreuil. « On a une sociologie qui change, nous le savons et cette sociologie mérite d'être accompagnée si l'on veut rester en République », a-t-il dit.

Beaubreuil, futur « quartier-parc unifié »

Avant de laisser la parole aux habitants, les autorités et les gestionnaires du projet ont exposé ce qu'ils imaginent pour le quartier.

Unifier le quartier autour de l'avenue de Beaubreuil. Cela passera par le regroupement et la création d'équipements publics (création d'une bibliothèque, d'une maison de santé...), activités et services ouverts sur l'avenue ; le passage notamment du bus à haut niveau de service et par l'aménagement de continuités piétonnes et paysagères.



RHIN ET DANUBE. Le projet qui touche au quartier se divise en deux parties : sud et nord (moins avancée). PHOTO : T. JOUHANNAUD

Dédensifier. Le projet pense Beaubreuil comme « un parc habité à taille humaine », attirant de

de vie » (jardins, circulations douces, nouvelles formes d'habitat...)

Les démolitions. L'opération prévoit la démolition de 415 logements (quatre tours), la réhabilitation de 319 autres et la résidentialisation de 255 logements.

87 millions d'euros. L'enveloppe investie sur le quartier de Beaubreuil représente 87M d'euros TTC. Elle rassemble 21,4M de la ville de Limoges, 12M du bailleur Limoges habitat 11,4M de la communauté urbaine ou encore 3M du bailleur Noalis.

Le Populaire du 09/06/2021

Le Populaire du 23/09/2021

Politique | A Limoges, la concertation est lancée pour le renouvellement urbain du Val de L'Aurence sud et de Beaubreuil



Depuis le 1er juin, la concertation publique est ouverte pour le nouveau programme de rénovation urbaine baptisé "Quartiers en mieux" qui concerne le Val de L'Aurence sud et Beaubreuil. Les habitants pourront prendre connaissance des orientations et donner leur avis jusqu'au 1er octobre. A l'issue de cette période, Limoges Métropole établira le bilan des échanges et des avis formulés qui seront ensuite soumis au vote des élus communautaires. Dans dix ans, ces deux quartiers seront profondément remaniés.

En 2030, les quartiers du Val de l'Aurence et de Beaubreuil auront profondément changé grâce au programme "Quartiers en mieux" piloté par la Communauté Urbaine Limoges Métropole, la Ville de Limoges, Limoges Habitat et les autres bailleurs sociaux. Engagés depuis 2014 aux côtés de l'Etat dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) qui s'achèvera en 2024, les collectivités et bailleurs sociaux ont initié un ambitieux projet de rénovation urbaine dans quatre des neuf quartiers prioritaires de la ville à savoir, Beaubreuil, le Val de l'Aurence sud et nord et Les Portes Ferrées pour améliorer la qualité de vie et favoriser l'attractivité et la mixité sociale.

Après le réaménagement du quartier de La Bastide où un îlot commercial reste à installer, les travaux ont bien avancé aux Portes Ferrées avec la démolition de trois bâtiments soit 205 logements. "Les Portes Ferrées vont se transformer en éco-quartier avec une requalification urbaine de ce quartier proche du centre-ville et des bords de Vienne tout en amenant de la mixité sociale, souligne Catherine Mauguien-Sicard, vice présidente de Limoges Métropole en charge de l'habitat et de la rénovation urbaine. De nouveaux logements seront construits en particulier des maisons individuelles en accession à la propriété car nous manquons de ce type d'habitat pour attirer des familles CSP+. Nous travaillons avec des promoteurs privés pour valider le projet". Les bâtiments de Limoges Habitat seront réhabilités pour être en phase avec l'écoquartier, le choix des matériaux étant en cours d'étude. Le coeur du quartier sera composé d'espaces verts avec des aires de jeux, des jardins et des espaces de détente.

Démolition de 1016 logements

Après la démolition des tours en étoile au Val de l'Aurence nord, un programme qui était hors NPNRU, un parc a été aménagé avec des jardins partagés sous la houlette de l'association "Terre de cabanes". L'étape suivante concerne à présent le Val de l'Aurence sud et Beaubreuil avec l'ouverture de la concertation avec les habitants de ces quartiers jusqu'au 1er octobre dans une optique d'amélioration des conditions de vie, d'ouverture vers le centre-ville et de mixité sociale. Cette concertation vise à informer la population sur les objectifs de ces deux projets de renouvellement urbain portés par Limoges Métropole et ses partenaires, à présenter les orientations et la nature des actions envisagées en termes d'habitat, d'espaces publics, de mobilité, d'équipements... et de recueillir l'avis et les attentes des habitants pour les prendre en compte lors de leur mise en œuvre.

Sur ces trois quartiers, ce sont 1 016 logements qui seront détruits dont 496 à L'Aurence et 415 à Beaubreuil avec les premières démolitions cet automne pour ce quartier. "La concertation se déroule par petits groupes de travail d'une vingtaine de personnes sur un thème donné et nous ne ressentons pas d'anxiété particulière constate Laurence Theillaumas, chef de projet renouvellement urbain, les habitants ont vu la manière dont cela s'est déroulé pour La Bastide. Ils veulent être associés et attendent des résultats". Des conversations de rues sont aussi organisées et des réunions publiques pour présenter les projets sont déjà programmées le 6 septembre à 18 h à Beaubreuil et le 20 septembre à 18 h au Val de l'Aurence avec des ateliers participatifs le 22 septembre dans ce quartier de même que le lendemain à Beaubreuil. Des réunions avec les locataires de Limoges Habitat sont également prévues.

Des changements importants au Val de l'Aurence sud

Le Val de l'Aurence Sud, un quartier construit entre 1965 et 1970 à l'entrée Ouest de Limoges, compte 4 008 habitants. Il bénéficie d'une localisation intéressante entre le centre-ville et la vallée de l'Aurence, ce qui lui offre des atouts paysagers à valoriser en matière d'attractivité. Ce programme de rénovation, qui sera achevé fin 2030, est évalué à 64 millions d'euros. "Nous sommes dans un projet de ville à la campagne annonce la vice-présidente, l'idée est d'ouvrir ce quartier, de démolir les logements obsolètes et de mettre du collectif moins dense pour l'aérer. Les trois barres d'immeubles les plus proches de la quatre voies seront démolies, soit 200 logements, afin de créer une entrée de ville décalée par rapport à l'actuelle où les automobilistes arriveront moins vite".

Les logements sociaux seront requalifiés à l'image du programme de rénovation déjà mené dans la rue Franchet d'Espérey. Une place sera accordée au résidentiel avec de nouveaux logements construits à l'intérieur et à l'extérieur du quartier pour attirer de nouveaux habitants et favoriser la mixité sociale. Un travail important de restructuration sera mené sur les groupes scolaires Joliot-Curie et Masdournier "sans suppressions de classes, assure l'élue, et en accord avec le projet pédagogique des deux écoles. Les décisions stratégiques seront arrêtées début 2022. Une partie des locaux sera réhabilitée et une autre démolie."



Le quartier du Val de l'Aurence Sud va faire l'objet d'un programme de renouvellement urbain chiffré 64 millions d'euros

Les mobilités seront améliorées avec des transports en commun pour rejoindre le centre-ville, les autres quartiers ainsi que le Val de l'Aurence nord. Des itinéraires cyclables seront créés et la voirie sera repensée. La seconde phase de rénovation débutera après 2024 avec la démolition de 300 logements dont le plus emblématique immeuble, le grand S. Son arrondi sera détruit tandis que la partie du petit S proche de l'entrée de l'école élémentaire sera sacrifiée. Un bâtiment signal sera construit pour héberger un hôtel d'entreprises, un Fablab et la maison des services municipaux. Des coulées vertes seront aménagées en direction du lycée professionnel du Mas Jambost.

75 millions d'euros pour métamorphoser Beaubreuil

Au Nord de la ville, le quartier prioritaire de Beaubreuil construit dans les années 70 abrite 5 640 habitants. Il mélange une zone pavillonnaire et deux îlots d'immeubles coupés par une avenue centrale, ce qui sépare les habitants de part et d'autres des rues Rhin et Danube et Fabre d'Églantine. Le programme évalué à 75 millions d'euros a pour ambition de passer d'une cité fracturée dotée de services dispersés à un quartier-parc unifié et relié à la ville qui offrira tous les atouts d'une petite ville connectée aux bassins d'emplois. "Il faut créer une vraie centralité, enlever cette rupture générée par l'avenue de Beaubreuil, aménager une cour artisanale pour créer finalement un cœur de quartier" ajoute la vice-présidente.

Dès cet automne, la démolition de 415 logements commencera, à savoir les n° 40, 42, 44 de la rue Fabre d'Églantine et le n° 2 de la rue Rhin et Danube. A partir de 2024, les immeubles n°14, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 48 et 50 situés rue Rhin et Danube seront également rasés. "Il y a déjà beaucoup de vacances de logements donc moins de relogements à prévoir" précise-t-elle. Un espace public fédérateur sera aménagé entre les rond-points de Cora et Marcel-Proust pour favoriser les liens entre les habitants des deux secteurs et accueillir la prochaine ligne de bus BHNS qui reliera ce quartier au centre-ville. Une cité de l'emploi et de l'entrepreneuriat sera ouverte pour les porteurs de projets et des logements sociaux seront construits pour les jeunes actifs et les seniors. Le groupe scolaire Gérard Philippe sera modernisé. Des logements en accession libre ou sociale et en locatif privé seront créés sur les franges du quartier pour attirer de nouveaux habitants. En outre, quelques 319 logements seront réhabilités et 255 résidentialisés rue Rhin et Danube.



Un grand îlot ouvert, mixte dans ses usages, et diversifié dans son habitat verra ainsi le jour au niveau de la rue Rhin et Danube. Le secteur sera également désenclavé par la création de nouvelles voies de circulation pour desservir les nouveaux logements. Des cheminements doux réservés aux piétons et vélos seront aménagés. Les espaces verts seront requalifiés avec une place plus importante réservée à l'aménagement d'un jardin public arboré équipé de jeux pour les enfants, d'un espace de rencontre avec une aire de pique-nique et de détente proche de l'espace Sanfourche ainsi qu'une clairière événementielle pour accueillir spectacles et installations temporaires. Pour les locataires concernés par ces destructions, un accompagnement au rélogement sur mesure est en cours avec l'appui du bailleur social Limoges Habitat et du Groupe Action Logement Noalis avec une première phase de rélogement effective sur Beaubreuil.



Corinne Mérigaud

Crédit Photo : Limoges Métropole et Mathieu Fontaine
Publié sur aqul.fr le 27/08/2021

Contributions écrites

Contributions des registres papier et contribution envoyée par mail à concertationbeaubreuil@limoges-metropole.fr

le 3/06/2021. Refaire un plus grand jeu entre B 16 allée fabre d'Églantine et B 63 avenue de Beaubreuil. Le nous plant je nous en salue le fait je ne salue à rien id est trop rose est juste une histoire de covid-19 pour les enfants donc sol nous plant.

le 11/06/21:

Après avoir consulté le registre nous sommes contre le projet de toucher aux arbres et au terrain central de l'avenue de Beaubreuil. Ayant 2 voix de chaque côté il est hors de question de nous enlever cette nature. Quand au manque de visibilité, il faudrait tondre la pelouse plus souvent, au lieu d'attendre 60 cm de haut ou alors il faut faire faire devant la mairie.

Je demande à être contacté pour d'autres soucis liés au quartier.

fr

Présent sur le quartier depuis janvier 75.

Le 14/06/21.

Je réside rue 55 Avenue de Beaubreuil
et nous sommes toujours en attente de savoir
ce qui se passe suite aux feu des garages.
Le parking est-il solide ??? Les places
interdites aux stationnements ont été vides pour
les marchands le mercredi matin.



Le 18/06 :

Habitant Beaubreuil depuis 45 ans ; Est-ce que
vous avez déjà habité une HLM, avez-vous
vécu en REP ou ZEP ?
Vivre ensemble c'est brasser les différentes
communautés dans les immeubles et là
vous pouvez intervenir auprès des bailleurs.



Le 28/06 :

Qu'en est-il du groupe médical de Beaubreuil ?
Aucun commentaire sur le projet de renouvellement urbain

accessibilité de la voirie aux pmrs

Dim 05/09/2021 19:39

À : Concertation Beaubreuil <concertationbeaubreuil@limoges-metropole.fr>

Bonjour,

je me permets de vous contacter car

j'habite depuis peu le quartier de Beaubreuil et me déplaçant beaucoup en fauteuil roulant électrique je rencontre des difficultés de déplacement (trottoirs sans bateau, défoncés : rue Rhin et Danube ; Allée des Alouettes défoncée...).

Je profite donc de la concertation citoyenne pour vous faire part de mes remarques et souhaiterais être conviée aux différentes réunions.

Il serait souhaitable que les habitants des zones pavillonnaires soient convoqués aux réunions de concertation et pas seulement ceux des immeubles.

Restant à votre disposition pour vous faire visiter le quartier et découvrir les difficultés d'accessibilités rencontrées.

Salutations distinguées



Améliorer le quotidien de Beaubreuil !

